

**Les expériences de victimisation avec violence
et de comportements sexuels non désirés
vécues par les personnes gaies, lesbiennes,
bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et
les personnes transgenres au Canada, 2018**

par Brianna Jaffray

Date de diffusion : le 9 septembre 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018 : faits saillants

- La violence fondée sur le sexe — qui s'entend de tout acte de violence perpétré contre une personne en raison de son identité de genre, de son expression de genre ou de son identité de genre présumée — englobe un éventail de comportements qui n'atteignent pas tous le seuil du comportement criminel. Cinq aspects de la violence fondée sur le sexe sont examinés : les comportements sexuels non désirés en public, les comportements sexuels non désirés en ligne, les comportements sexuels non désirés sur les lieux de travail, les agressions sexuelles et les agressions physiques.
- Selon les résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2018, environ 1 million de Canadiens sont de minorité sexuelle — c'est-à-dire les personnes qui ont déclaré être gaies ou lesbiennes, bisexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité — ce qui représente 4 % de la population canadienne de 15 ans et plus.
- En outre, environ 75 000 personnes, ou 0,24 % des Canadiens de 15 ans et plus ont indiqué dans le cadre de l'ESEPP que leur genre actuel n'est pas le même que le sexe qui leur a été assigné à la naissance, ou qu'ils ne sont ni de sexe masculin, ni de sexe féminin, c'est-à-dire qu'ils sont transgenres. Les personnes dont le genre actuel correspond au sexe qui leur a été assigné à la naissance sont cisgenres.
- À l'exclusion de la violence perpétrée par un partenaire intime, les Canadiens de minorité sexuelle étaient plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels d'avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle, tant à partir de l'âge de 15 ans qu'au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les actes de violence ciblant les Canadiens de minorité sexuelle étaient également plus susceptibles de causer des blessures que ceux perpétrés contre les Canadiens hétérosexuels. De plus, les Canadiens de minorité sexuelle étaient moins susceptibles de signaler de telles agressions physiques à la police.
- Les Canadiens de minorité sexuelle étaient également plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels de déclarer avoir été victimes de comportements inappropriés en public (57 % par rapport à 22 %), en ligne (37 % par rapport à 15 %) et au travail (44 % par rapport à 22 %) au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Quant à leurs expériences de comportements inappropriés en ligne, les Canadiens de minorité sexuelle étaient plus susceptibles de déclarer connaître la personne qui les avait ciblés. Ils étaient également plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels d'avoir pris des mesures pour se protéger contre le harcèlement en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête (38 % par rapport à 23 %).
- Les Canadiens transgenres étaient plus susceptibles d'avoir vécu de la violence depuis l'âge de 15 ans, et aussi plus susceptibles d'avoir vécu des comportements inappropriés en public, en ligne et au travail que les Canadiens cisgenres.
- Les Canadiens de minorité sexuelle étaient plus de deux fois plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels d'avoir fait usage de drogues ou d'avoir consommé de l'alcool pour faire face à la violence psychologique ou à la violence physique qu'ils avaient subie depuis l'âge de 15 ans (24 % par rapport à 10 %).
- En général, comparativement aux Canadiens hétérosexuels, les personnes de minorité sexuelle étaient plus susceptibles d'avoir consommé de l'alcool de façon excessive (53 % par rapport à 44 %), d'avoir consommé du cannabis à des fins non médicales (37 % par rapport à 15 %) et d'avoir consommé des drogues non prescrites (10 % par rapport à 3 %) dans les 12 mois ayant précédé l'ESEPP.
- Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les Canadiens transgenres et les Canadiens cisgenres en ce qui a trait à la consommation excessive d'alcool et à la consommation de cannabis à des fins non médicales au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les Canadiens transgenres étaient toutefois plus susceptibles que les Canadiens cisgenres d'avoir fait usage de drogues ou d'avoir consommé de l'alcool pour faire face aux mauvais traitements ou à la violence qu'ils ont subis.
- Dans l'ensemble, les Canadiens de minorité sexuelle étaient plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels de déclarer que leur santé mentale était mauvaise ou passable (32 % par rapport à 11 %). Ils étaient également plus susceptibles d'avoir sérieusement songé à se suicider au cours de leur vie (40 % par rapport à 15 %) et d'avoir reçu un diagnostic de trouble d'anxiété ou de l'humeur (41 % par rapport à 16 %).
- À l'instar des Canadiens de minorité sexuelle, les Canadiens transgenres étaient plus susceptibles que les Canadiens cisgenres de déclarer que leur santé mentale était mauvaise ou passable, et ils étaient aussi plus susceptibles d'avoir sérieusement songé à se suicider au cours de leur vie. Ils étaient également plus susceptibles que les Canadiens cisgenres d'avoir reçu un diagnostic de trouble d'anxiété ou de l'humeur.

Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gais, lesbiennes et bisexuelles, les personnes d'autres minorités sexuelles, et les personnes transgenres au Canada, 2018

par Brianna Jaffray, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités

En 2018, Statistique Canada a réalisé l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP)— une enquête de grande envergure menée auprès des ménages à l'échelle nationale — afin d'accroître les connaissances au sujet de la violence fondée sur le sexe au Canada.

En plus de mesurer la prévalence et la nature de la victimisation avec violence — définie dans la présente enquête comme une agression physique ou sexuelle — l'ESEPP a permis de mesurer la prévalence et la nature des comportements sexuels inappropriés¹ subis en public, en ligne et au travail qui n'atteignent pas le seuil du comportement criminel. En raison de leur nature plus subtile, ces comportements sont moins susceptibles d'être signalés à la police que les autres formes de victimisation plus manifestes; par conséquent, les recherches fondées sur les données administratives ou les données déclarées par la police n'en tiennent souvent pas compte. Bien que ces types de comportements ne soient pas nécessairement violents sur le plan physique ou sexuel, ils peuvent amener les gens à se sentir en danger ou mal à l'aise dans des espaces qu'ils ont le droit de fréquenter ainsi que contribuer au renforcement de normes culturelles et de stéréotypes négatifs à l'endroit des populations vulnérables. Ces comportements et la culture qui s'y rattache peuvent avoir une incidence durable sur la santé mentale et physique des Canadiens, ainsi que sur leur bien-être.

La mesure de ces comportements contribue également de façon importante à l'étude de la violence fondée sur le sexe au Canada, et elle permet de dresser un portrait plus exhaustif des types de comportements sexuels non désirés que les Canadiens subissent dans des endroits publics et privés. La violence fondée sur le sexe comprend tout acte de violence perpétré contre une personne en raison de son identité de genre, de son expression de genre ou de son identité de genre présumée.

Selon les recherches, les personnes de minorité sexuelle (celles qui ont déclaré être lesbiennes, gais, bisexuelles, pansexuelles, asexuelles ou qui ont déclaré avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité) subissent de la violence beaucoup plus fréquemment que les personnes hétérosexuelles (Simpson, 2018; Walters et autres, 2013). On a noté la même chose chez les personnes transgenres (celles dont le sexe assigné à la naissance était différent de leur genre actuel) comparativement aux personnes cisgenres² (Langenderfer-Magruder et autres, 2016). En outre, comparativement aux personnes hétérosexuelles et cisgenres, il a été observé que les personnes de minorité sexuelle et les personnes transgenres sont plus susceptibles de déclarer avoir des troubles de santé mentale, des troubles d'anxiété et des pensées suicidaires (Bouman et autres, 2017; Hatzenbuehler, 2011; Cochran et autres, 2003). Les raisons d'une telle vulnérabilité sont complexes et difficiles à isoler, mais les personnes de minorité sexuelle et les personnes transgenres font souvent l'objet de stigmatisation dans la société, tant sur les plans individuel que structurel (Pachankis, 2014).

La stigmatisation culturelle et ses effets peuvent être présents dans de nombreux milieux, sous de nombreuses formes. Le présent article de *Juristat* fournit pour la première fois une analyse nationale des expériences de violence chez les personnes transgenres au Canada, et tire parti des recherches existantes sur les expériences des Canadiens de minorité sexuelle. Il traite des expériences uniques que vivent les Canadiens transgenres ou de minorité sexuelle, particulièrement en ce qui a trait au vaste éventail de comportements qu'englobe la violence fondée sur le sexe. Les mesures qui seront examinées comprennent la prévalence des comportements sexuels non désirés en public, en ligne et au travail, ainsi que celle des agressions physiques et sexuelles subies à partir de l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les indicateurs de la santé mentale, comme la santé mentale autoévaluée, les troubles d'anxiété diagnostiqués par un médecin et les pensées suicidaires, sont également examinés, en plus des comportements présentant des risques pour la santé, comme la consommation excessive d'alcool et la consommation de drogues illicites.

L'orientation sexuelle est ventilée — lorsque la taille de l'échantillon le permet — selon les quatre catégories suivantes : hétérosexu[el/elle], gai ou lesbienne, bisexu[el/elle]³ et orientation sexuelle non classée ailleurs (n.c.a.), qui comprend toutes les orientations sexuelles autres que celles des catégories mentionnées. L'orientation sexuelle est également analysée selon le sexe lorsque la taille de l'échantillon le permet.

Même si la présente analyse sera axée sur les répercussions de l'orientation sexuelle et du genre sur les expériences de victimisation et de comportements sexuels non désirés, il est important de reconnaître que de nombreux aspects d'une personne peuvent se recouper — par exemple, son orientation sexuelle, son genre, sa race ou le fait qu'elle ait une incapacité — et avoir des répercussions sur la probabilité qu'elle fasse l'expérience de victimisation (Crenshaw, 1994). Dans la mesure du possible, d'autres caractéristiques sont explorées dans le présent article afin d'illustrer les nombreux aspects qui peuvent contribuer aux expériences de violence fondée sur le sexe.

Encadré 1

Définitions utilisées dans la présente analyse

Sexe assigné à la naissance/sexes à la naissance : Désigne le sexe assigné à la naissance. Le sexe d'une personne est habituellement assigné en fonction de son système reproducteur et d'autres caractéristiques physiques (Statistique Canada, 2018a).

Genre: Désigne le genre que ressent intimement une personne (selon où elle se positionne sur le continuum de l'*identité de genre*) et/ou le genre qu'elle exprime publiquement (*expression de genre*) dans sa vie quotidienne, y compris au travail, lorsqu'elle magasine ou accède à d'autres services, dans son milieu de vie ou dans la collectivité en général. Le genre actuel d'une personne peut différer du sexe assigné à sa naissance (sexe masculin ou sexe féminin) et peut différer du sexe inscrit dans ses documents juridiques actuels. Le genre d'une personne peut changer au fil du temps (Statistique Canada, 2018b).

Femme/femmes : Désigne toute personne qui a déclaré être une femme dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2018. Comprend les femmes cisgenres et transgenres.

Homme/hommes : Désigne toute personne qui a déclaré être un homme dans le cadre de l'ESEPP. Comprend les hommes cisgenres et transgenres.

Diverses identités de genre: Désigne les personnes qui ont déclaré dans le cadre de l'ESEPP qu'elles n'étaient pas exclusivement de genre féminin ou de genre masculin. Comprend les personnes qui ont déclaré être incertaines de leur genre ainsi que les personnes qui ont déclaré être à la fois de genre féminin et de genre masculin, ou n'être ni de genre féminin ni de genre masculin. Comprend également les personnes qui ont déclaré dans le cadre de l'ESEPP que leur genre était bispirituel.

Cisgenres : Désigne les personnes qui ont déclaré dans le cadre de l'ESEPP que leur genre actuel était le même que le sexe qui leur a été assigné à la naissance (Statistique Canada, 2018c).

Transgenres : Désigne les personnes dont le sexe assigné à la naissance déclaré dans l'ESEPP était féminin et dont le genre actuel déclaré était autre que féminin; ou les personnes dont le sexe assigné à la naissance était déclaré comme masculin et dont le genre actuel déclaré était autre que masculin. Cela comprend aussi les personnes qui ont déclaré être incertaines de leur genre, ainsi que les personnes qui ont déclaré être à la fois de genre féminin et de genre masculin, être bigenres ou n'être ni de genre féminin ni de genre masculin (Statistique Canada, 2018c). Lorsqu'un répondant a déclaré dans le cadre de l'ESEPP que son genre était bispirituel, il était également inclus dans cette catégorie.

De minorité sexuelle : Désigne les personnes cisgenres et transgenres qui ont déclaré dans le cadre de l'ESEPP être homosexuelles, gaies, lesbiennes, bisexuelles, pansexuelles, bispirituelles, asexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité.

Hétérosexuel : Désigne les personnes qui ont déclaré dans le cadre de l'ESEPP être hétérosexuelles ou hétéro.

Gai ou lesbienne : Désigne les personnes qui ont déclaré dans le cadre de l'ESEPP être homosexuelles, gaies, lesbiennes ou attirées par des personnes du même genre qu'elles.

Bisexuel : Désigne les personnes qui ont déclaré dans le cadre de l'ESEPP être bisexuelles, pansexuelles, omnisexuelles ou polysexuelles.

Bispiritualité: Désigne les personnes qui s'identifient comme ayant un esprit masculin et un esprit féminin. Le terme « bispirituel » est utilisé par certaines personnes autochtones pour décrire leur identité sexuelle, spirituelle et de genre (L'Encyclopédie canadienne, 2020). Pour cette raison, et en raison de la petite taille de l'échantillon, les personnes qui ont déclaré que leur genre était bispirituel ont été classées dans la catégorie *diverses identités de genre* et celles qui ont indiqué que leur orientation sexuelle était bispirituelle ont été classées dans la catégorie *orientation sexuelle non classée ailleurs (n.c.a.)*.

Section 1 : Expériences vécues par les Canadiens de minorité sexuelle

Selon les résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2018, environ 1 million de Canadiens sont de minorité sexuelle — c'est-à-dire les personnes qui ont déclaré être gaies, lesbiennes ou bisexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité — ce qui représente 4 % de la population canadienne de 15 ans et plus. Un peu plus de la moitié (52 %) des personnes de minorité sexuelle au Canada étaient des femmes, tandis que 44 % étaient des hommes et 3 % affichaient diverses identités de genre.

Encadré 2

Terminologie relative à la population de minorité sexuelle

L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés permettait de fournir une réponse écrite à la question « Quelle est votre orientation sexuelle? »; les répondants pouvaient indiquer leur orientation sexuelle si elle n'était pas déjà mentionnée dans les choix de réponse. En plus de l'option de réponse écrite, la question présentait trois choix de réponse aux répondants : hétérosexu[el/elle], homosexu[el/elle] (p. ex. lesbienne ou gai) et bisexu[el/elle].

Dans le présent article, les termes *gais* ou *lesbiennes* seront utilisés pour désigner les personnes qui ont déclaré dans le questionnaire être homosexuelles et celles qui ont choisi d'écrire qu'elles étaient gais ou lesbiennes.

De plus, les personnes qui ont déclaré être pansexuelles ou attirées par les personnes de deux genres ou plus au moyen de la réponse écrite ont été regroupées dans la catégorie *bisexuelles*, laquelle comprend aussi les personnes qui ont déclaré être bisexuelles. Le regroupement de ces catégories facilite la représentation de groupes qui seraient autrement trop petits pour former une catégorie distincte en raison de la taille de l'échantillon. Pour la même raison, les personnes qui ont déclaré être asexuelles, demisexuelles, bispirituelles ou avoir une orientation sexuelle autre que celles décrites par les termes précédemment mentionnés sont regroupées dans la grande catégorie *orientation sexuelle non classée ailleurs (n.c.a.)*.

Les Canadiens de minorité sexuelle sont plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels d'être victimes de violence au cours de leur vie

Des recherches antérieures ont révélé que les personnes de minorité sexuelle sont exposées à un risque accru de victimisation et subissent des niveaux de victimisation plus élevés que les personnes hétérosexuelles (Conroy et Cotter, 2017; Cotter et Savage, 2019; Simpson, 2018).

L'ESEPP permet de recueillir des données sur les incidents de victimisation avec violence autodéclarés, lesquels représentent un indicateur important. Les données sur les agressions physiques et les agressions sexuelles déclarées par la police sont utiles, mais une grande proportion de ces agressions ne sont pas signalées pour diverses raisons (Benoit et autres, 2015; Conroy et Cotter, 2017; Cotter et Savage, 2019). Les victimes ont peut-être l'impression que la police ne les croira pas, que l'incident n'est pas suffisamment important pour être signalé à la police, ou elles ont peut-être déjà vécu des expériences négatives avec la police (Conroy et Cotter, 2017; Venema, 2014). Cela est particulièrement vrai chez les personnes de minorité sexuelle, qui déclarent souvent avoir été victimes de stigmatisation et de discrimination dans leurs interactions antérieures avec la police, ce qui peut avoir une incidence sur la probabilité qu'elles demandent de l'aide aux services de police lorsqu'elles font l'objet de victimisation (Nadal et Davidoff, 2015). La collecte de renseignements directement auprès des répondants constitue donc un complément essentiel aux données officielles déclarées par la police sur les crimes violents.

L'ESEPP a permis de recueillir des données sur la prévalence de la victimisation avec violence (agression physique et agression sexuelle) à partir de l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête. Des renseignements plus détaillés ont été recueillis sur les incidents si les répondants avaient été agressés au cours des 12 mois précédents.

À l'exclusion de la violence commise par un partenaire intime, 6 Canadiens de minorité sexuelle sur 10 (59 %) ont déclaré avoir vécu une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans, c'est-à-dire une proportion beaucoup plus élevée que celle observée chez les Canadiens hétérosexuels (4 sur 10, ou 37 %).

En outre, les Canadiens de minorité sexuelle qui avaient une incapacité étaient plus susceptibles de déclarer avoir subi une agression physique (55 %) ou une agression sexuelle (46 %) depuis l'âge de 15 ans que les personnes n'ayant pas d'incapacité (36 % et 29 %, respectivement). Les personnes de minorité sexuelle qui se sont identifiées en tant qu'Autochtones ont aussi connu une prévalence plus élevée des deux formes de victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans — 73 % des Autochtones de minorité sexuelle ont été agressés physiquement et 65 % ont été agressés sexuellement, comparativement à 45 % et à 37 % des non-Autochtones de minorité sexuelle, respectivement (tableau 1).

La différence entre les expériences de victimisation des personnes de minorité sexuelle et celles des personnes hétérosexuelles était encore plus marquée dans le cas de la violence survenue au cours des 12 mois précédant l'enquête; 11 % des Canadiens de minorité sexuelle ont déclaré avoir été victimes de violence, soit plus du double de la proportion enregistrée chez les Canadiens hétérosexuels (4 %) (tableau 2).

La prévalence nettement plus élevée de la victimisation avec violence chez les Canadiens de minorité sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête est peut-être en partie liée au fait que, en moyenne, les Canadiens qui déclarent faire partie d'une minorité sexuelle sont plus jeunes, et les jeunes sont exposés à un risque accru de victimisation avec violence (Conroy et Cotter, 2017; Cotter et Savage, 2019; Perreault, 2015). Toutefois, lorsque le facteur de l'âge est neutralisé, les différences entre les proportions de Canadiens de minorité sexuelle et celles de Canadiens hétérosexuels qui avaient été victimes de violence au cours des 12 mois précédents sont demeurées statistiquement significatives.

Des différences significatives ont aussi été observées quant à la prévalence des agressions sexuelles entre les Canadiens de minorité sexuelle et les Canadiens hétérosexuels au cours des 12 mois précédant l'enquête. Plus du triple de la proportion de Canadiens de minorité sexuelle (7 %) ont déclaré avoir été agressés sexuellement comparativement aux Canadiens hétérosexuels (2 %), ce qui correspond à la différence observée pour la prévalence au cours de la vie (tableau 2)⁴.

Des différences ont aussi été observées entre les sexes : des proportions plus élevées de femmes de minorité sexuelle et de femmes hétérosexuelles ont été agressées sexuellement au cours des 12 mois précédents, comparativement aux proportions observées chez leurs homologues de sexe masculin. Au cours de cette période, près de 1 femme de minorité sexuelle sur 10 (9 %) et un peu moins de 3 % des femmes hétérosexuelles ont été agressées sexuellement, comparativement à 4 % des hommes de minorité sexuelle et à moins de 1 % des hommes hétérosexuels (tableau 2).

Des différences ont également été observées entre certains renseignements⁵ sur les agressions sexuelles qu'ont subies les Canadiens de minorité sexuelle et les Canadiens hétérosexuels. Par exemple, le lieu de l'agression le plus souvent déclaré par les Canadiens de minorité sexuelle était une résidence privée ou une propriété privée. En revanche, le lieu le plus souvent déclaré par les Canadiens hétérosexuels était un commerce ou un établissement institutionnel, comme un restaurant, un bar, une école, un immeuble de bureaux, un magasin, un centre commercial ou un hôpital (tableau 3).

Les Canadiens de minorité sexuelle qui ont été agressés sont plus susceptibles d'avoir subi des blessures corporelles

La grande majorité (94 %) des agressions sexuelles déclarées par les Canadiens hétérosexuels n'ont causé aucune blessure, comparativement à 77 % des agressions sexuelles déclarées par les Canadiens de minorité sexuelle. Les trois quarts (75 %) des personnes hétérosexuelles qui ont vécu une agression physique ont déclaré ne pas avoir subi de blessures à la suite de l'agression, comparativement à 59 % des personnes de minorité sexuelle (tableau 3).

Même si les données de l'ESEPP ne permettent pas de déterminer si les agressions ont été motivées par la haine à l'endroit de diverses orientations sexuelles, il importe de souligner que, selon des études antérieures, les incidents de violence motivés par une telle haine sont plus susceptibles d'être violents et de causer des blessures que les incidents perpétrés contre des personnes hétérosexuelles (Simpson, 2018).

Les Canadiens de minorité sexuelle sont moins susceptibles de signaler une agression physique à la police

Certaines recherches laissent croire que les personnes de minorité sexuelle ont tendance à avoir une perception plus négative de la police que les personnes hétérosexuelles, même après avoir neutralisé d'autres variables, comme la race et le revenu (Owen et autres, 2018). En outre, ces personnes sont peut-être moins susceptibles de solliciter l'aide de la police en raison d'expériences négatives antérieures, comme de la discrimination ou de la stigmatisation (Nadal et Davidoff, 2015). Cette perception négative peut faire en sorte que les personnes de minorité sexuelle hésitent à interagir avec la police ou ont peur de le faire, ce qui peut réduire la probabilité qu'elles signalent leurs expériences d'agressions.

Environ 70 000 Canadiens de minorité sexuelle — ou 6 % de l'ensemble des Canadiens de minorité sexuelle âgés de 15 ans et plus — ont déclaré avoir été agressés physiquement au cours des 12 mois ayant précédé l'ESEPP (tableau 2). De ce nombre, 19 % des agressions physiques ont été signalées à la police. En comparaison, près du tiers (30 %) des personnes hétérosexuelles qui ont été agressées physiquement ont déclaré que l'incident avait été porté à l'attention de la police (tableau 3).

En raison de la petite taille de l'échantillon, les détails concernant le signalement des agressions sexuelles à la police ne sont pas disponibles pour les Canadiens de minorité sexuelle. De plus, il n'est pas possible de fournir une ventilation plus détaillée des renseignements sur les agressions physiques selon l'orientation sexuelle et le genre.

Les femmes bisexuelles sont quatre fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles d'avoir été l'objet de victimisation au cours des 12 mois précédant l'enquête

Les Canadiens bisexuels étaient beaucoup plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels d'avoir vécu de la violence physique ou de la violence sexuelle à un moment ou à un autre de leur vie. Près des deux tiers (62 %) des personnes bisexuelles ont déclaré avoir été l'objet de victimisation à partir de l'âge de 15 ans, comparativement à un peu plus du tiers (37 %) des personnes hétérosexuelles. Au Canada, les personnes gaies et les personnes lesbiennes étaient également plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles d'avoir été victimes de violence, 53 % d'entre elles ayant déclaré avoir été victimes de violence à partir de l'âge de 15 ans. La prévalence de la victimisation au cours de la vie était nettement plus élevée chez les personnes gaies, les personnes lesbiennes ainsi que les hommes et les femmes bisexuels que chez les hommes et les femmes hétérosexuels (tableau 4).

Les femmes bisexuelles étaient les plus susceptibles d'avoir été victimes de violence au cours de la dernière année; 1 femme bisexuelle sur 6 (15 %) a déclaré avoir été l'objet de victimisation au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion était plus de trois fois supérieure à celle des femmes hétérosexuelles (4 %). De plus, les femmes bisexuelles étaient près de quatre fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles d'avoir été agressées sexuellement au cours de la dernière année (11 % par rapport à 3 %), et quatre fois plus susceptibles d'avoir été agressées physiquement au cours de la dernière année (8 % par rapport à 2 %).

Les femmes bisexuelles sont les plus susceptibles de déclarer avoir subi des comportements sexuels non désirés en public

L'ESEPP a permis de recueillir des renseignements sur certains types de comportements non désirés qui n'atteignent pas nécessairement le seuil de la criminalité, mais qui peuvent amener les Canadiens à se sentir menacés ou mal à l'aise en public⁶. Ces types de comportements peuvent avoir des répercussions négatives durables sur la santé mentale et physique des personnes qui en sont victimes, ainsi que sur leur bien-être. Les Canadiens de minorité sexuelle sont plus exposés à de tels comportements, et le fait de faire partie d'une minorité sexuelle a été associé à une plus grande probabilité de subir des comportements non désirés en public (Cotter et Savage, 2019). De plus, les Canadiens de minorité sexuelle peuvent être ciblés par des crimes haineux en raison de leur orientation sexuelle (Simpson, 2018).

Selon les résultats de l'ESEPP, les Canadiens de minorité sexuelle étaient plus de deux fois plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels de déclarer avoir subi une certaine forme de comportement inapproprié en public au cours des 12 mois précédant l'enquête (57 % par rapport à 22 %). Parmi les femmes de minorité sexuelle, les deux tiers (69 %) ont déclaré avoir subi un comportement inapproprié en public, soit plus du double de la proportion (31 %) enregistrée chez les femmes hétérosexuelles. Les proportions étaient plus faibles chez les hommes, bien que la tendance était semblable; 41 % des hommes de minorité sexuelle et 12 % des hommes hétérosexuels ont déclaré avoir subi un comportement inapproprié en public au cours des 12 mois précédant l'ESEPP (tableau 5).

Les Canadiens de minorité sexuelle et ayant une incapacité (67 %) étaient aussi plus susceptibles d'avoir vécu des comportements inappropriés en public au cours de cette période que ceux n'ayant pas d'incapacité (44 %) (tableau 1).

Bien que la plupart des Canadiens de minorité sexuelle aient subi des comportements sexuels inappropriés en public au cours des 12 mois ayant précédé l'ESEPP, des différences notables ont été observées entre les différents genres et groupes faisant partie des minorités sexuelles. En particulier, plus des trois quarts (76 %) des femmes bisexuelles ont déclaré avoir subi un comportement inapproprié en public, soit la plus forte proportion enregistrée parmi l'ensemble des groupes de minorités sexuelles et plus du double de la proportion notée chez les femmes hétérosexuelles (31 %) (tableau 6).

Le tiers des Canadiens de minorité sexuelle ont subi des commentaires non désirés en public en raison de leur orientation sexuelle

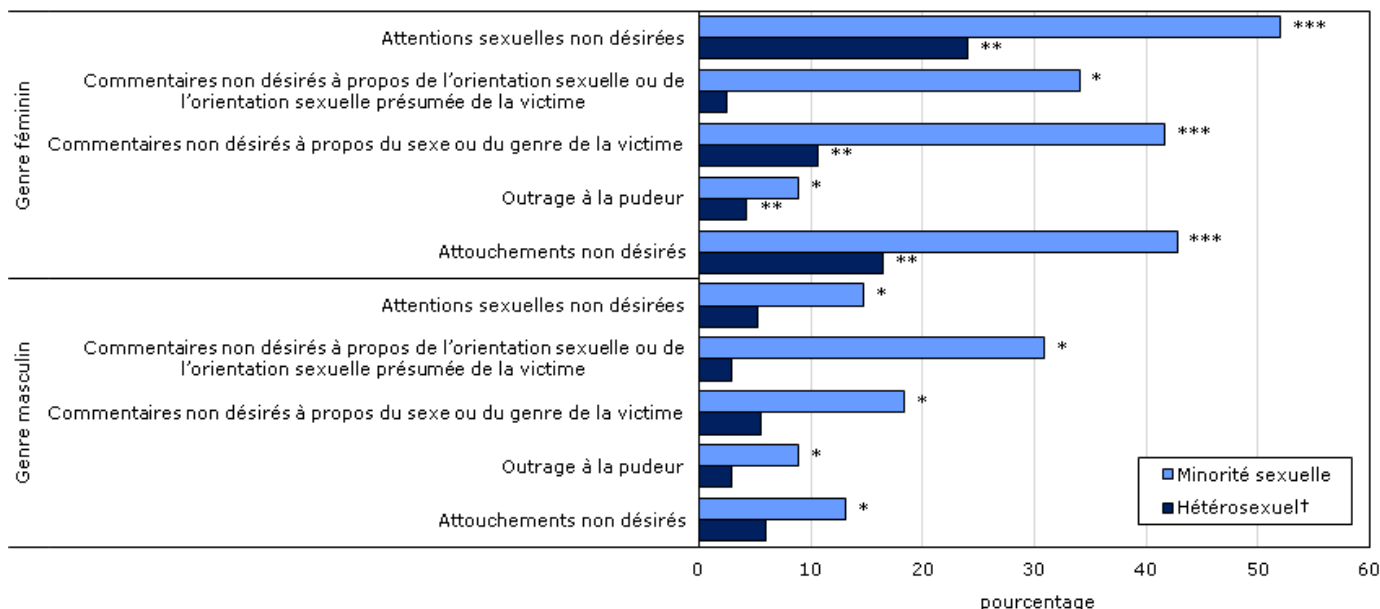
Parmi les cinq types de comportements non désirés subis en public qui ont été mesurés au moyen de l'ESEPP⁷, les attentions sexuelles non désirées — comme les commentaires, les gestes, le langage corporel, les sifflements ou les interpellations — étaient le type de comportement non désiré le plus souvent subi à la fois par les Canadiens de minorité sexuelle et les Canadiens hétérosexuels. Au total, 36 % des Canadiens de minorité sexuelle et 15 % des Canadiens hétérosexuels ont déclaré avoir subi un tel comportement. Une fois les données ventilées selon le genre, ce comportement demeure le comportement le plus souvent subi par les femmes de minorité sexuelle (52 %) et par les femmes hétérosexuelles (24 %).

Chez les hommes hétérosexuels, les attouchements non désirés étaient le type de comportement non désiré le plus souvent subi en public (6 %). Chez les hommes de minorité sexuelle, les commentaires non désirés au sujet de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée étaient le type de comportement le plus souvent subi en public (31 %). Toutefois, ce comportement a aussi été subi par le tiers (34 %) des femmes de minorité sexuelle (graphique 1, tableau 5).

Graphique 1

Types de comportements inappropriés subis en public, selon l'orientation sexuelle et le genre de la victime, Canada, 2018

Genre de la victime et type de comportement



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour le genre masculin seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour le genre masculin ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Les personnes de minorité sexuelle désignent les personnes qui ont déclaré être lesbiennes ou gais, bissexuelles, ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Les Canadiens de minorité sexuelle sont deux fois plus susceptibles de subir des comportements inappropriés en ligne

L'anonymat que procurent Internet et les espaces en ligne peut souvent faciliter les menaces et les comportements inappropriés, car les auteurs ne courent pas le même risque de se faire reconnaître que lorsqu'ils se trouvent dans un espace public ou en présence de leur cible (Barlett, 2016). Comme pour les comportements inappropriés subis en public, l'ESEPP a permis de recueillir des renseignements sur cinq différents types de comportements⁸ qui pouvaient être subis en ligne.

Dans l'ensemble, la proportion de Canadiens de minorité sexuelle qui ont subi un comportement inapproprié en ligne au cours des 12 mois ayant précédé l'ESEPP était plus de deux fois supérieure à celle des Canadiens hétérosexuels (37 % par rapport à 15 %). Bien que l'utilisation régulière d'Internet soit généralement plus élevée chez les jeunes, et que les Canadiens ayant déclaré faire partie d'une minorité sexuelle constituent une population plus jeune, la différence est demeurée statistiquement significative une fois l'effet de l'âge neutralisé.

Près de la moitié des femmes bissexuelles ont subi un comportement inapproprié en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête

Lorsque ces comportements sont examinés selon le genre, 4 femmes de minorité sexuelle sur 10 (40 %) ont déclaré avoir subi des comportements non désirés en ligne, soit plus de deux fois la proportion enregistrée chez les femmes hétérosexuelles (18 %). De même, les hommes de minorité sexuelle étaient plus susceptibles que les hommes hétérosexuels de déclarer avoir subi un comportement non désiré en ligne (32 % par rapport à 13 %) (tableau 5). Dans l'ensemble, les Canadiens de minorité sexuelle étaient plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels de déclarer connaître la personne⁹ qui les avait ciblés (42 % par rapport à 33 %).

Parmi l'ensemble des Canadiens de minorité sexuelle, ceux qui ont déclaré être bissexuels étaient les plus susceptibles de subir un comportement non désiré en ligne. Environ 179 000 femmes bissexuelles ont déclaré avoir subi un comportement non désiré en ligne au cours des 12 mois ayant précédé l'ESEPP, ce qui représente la moitié (50 %) des femmes bissexuelles de 15 ans et plus. Pour ce qui est des hommes bissexuels, environ 66 000 d'entre eux ont déclaré avoir subi un

comportement non désiré en ligne durant cette période, ce qui représente 40 % des hommes bisexuels de 15 ans et plus (tableau 6).

Tout comme pour les comportements inappropriés vécus en public, les Canadiens de minorité sexuelle et ayant une incapacité étaient plus susceptibles que ceux n'ayant pas d'incapacité d'avoir vécu un comportement inapproprié en ligne (46 % par rapport à 25 %). En outre, une proportion plus élevée d'Autochtones de minorité sexuelle (62 %) ont vécu des comportements inappropriés en ligne que de non-Autochtones de minorité sexuelle (35 %) (tableau 1).

Le type de comportement non désiré le plus souvent subi en ligne diffère entre les Canadiens de minorité sexuelle et les Canadiens hétérosexuels

Parmi les comportements non désirés subis en ligne, le type le plus courant différait entre les personnes de minorité sexuelle et les personnes hétérosexuelles. Chez les personnes de minorité sexuelle, le type de comportement le plus souvent subi en ligne était l'envoi d'images ou de messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés (20 % des hommes de minorité sexuelle et 28 % des femmes de minorité sexuelle). Chez les personnes hétérosexuelles, le type de comportement le plus souvent subi en ligne était l'envoi de courriels ou de messages menaçants ou agressifs qui leur étaient directement destinés (7 % des hommes hétérosexuels et 10 % des femmes hétérosexuelles) (tableau 5).

Les femmes de minorité sexuelle sont les plus susceptibles de prendre des mesures pour se protéger en ligne

Comme c'est le cas dans les espaces publics, les gens devraient avoir le droit de se sentir en sécurité dans les espaces en ligne qu'ils choisissent de visiter. Beaucoup de personnes ont toutefois l'impression qu'elles doivent prendre des mesures pour se protéger si elles veulent passer du temps en ligne. L'ESEPP contenait des questions sur trois mesures différentes que les Canadiens pouvaient prendre pour se protéger en ligne : modifier leur nom d'utilisateur ou bloquer certaines personnes, limiter l'utilisation d'Internet ou des médias sociaux, et désactiver ou supprimer un compte. Les renseignements ont été recueillis seulement pour les personnes qui ont déclaré avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une relation de cause à effet, les Canadiens de minorité sexuelle étaient plus susceptibles d'avoir subi des comportements inappropriés en ligne que les Canadiens hétérosexuels et étaient donc également plus susceptibles d'avoir pris des mesures pour se protéger contre le harcèlement en ligne au cours des 12 mois précédents (38 % par rapport à 23 %).

Les femmes de minorité sexuelle étaient les plus susceptibles d'avoir pris des mesures de protection ou d'évitement. Plus précisément, 44 % d'entre elles ont déclaré avoir pris au moins une mesure de protection. À l'inverse, les hommes hétérosexuels (18 %) étaient les moins susceptibles d'avoir pris des mesures de protection au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Le type le plus courant de mesures de protection prises par les hommes et les femmes de minorité sexuelle était de modifier leur nom d'utilisateur ou de bloquer certaines personnes en raison du harcèlement (23 % et 34 %, respectivement). En revanche, la mesure de protection la plus courante chez les hommes et les femmes hétérosexuels était de limiter leur utilisation d'Internet ou leur participation aux médias sociaux (12 % et 17 %, respectivement) (tableau 5).

Les Canadiens de minorité sexuelle sont deux fois plus susceptibles de subir un comportement sexuel non désiré au travail

Selon les résultats de l'ESEPP, 7 Canadiens sur 10 (70 %) ont occupé un emploi ou ont eu une entreprise au cours des 12 mois précédant l'enquête¹⁰, et selon l'Enquête sur la population active, en 2018, les Canadiens ont passé en moyenne 36,6 heures par semaine au travail (Statistique Canada, 2020) — un endroit où ils devraient se sentir en sécurité et à l'abri du harcèlement. Toutefois, de nombreuses personnes subissent encore des comportements inappropriés et non désirés dans leur milieu de travail. Le harcèlement au travail peut avoir de nombreuses conséquences sur la santé mentale et le bien-être des Canadiens, comme une baisse de la productivité et de la motivation, une augmentation de l'absentéisme, un risque accru de dépression et d'autres effets négatifs sur la santé (Hango et Moyser, 2018).

Dans l'ensemble, 44 % des personnes de minorité sexuelle qui occupaient un emploi au cours des 12 mois précédents ont déclaré avoir subi des comportements inappropriés au travail pendant cette période¹¹. Il s'agit du double de la proportion enregistrée chez les personnes hétérosexuelles (22 %).

Chez les personnes de minorité sexuelle, une proportion plus élevée de femmes (49 %) que d'hommes (35 %) ont subi de tels comportements. Le même phénomène a été observé chez les personnes hétérosexuelles : 28 % des femmes hétérosexuelles et 16 % des hommes hétérosexuels ont déclaré avoir subi au moins un type de comportement inapproprié au travail (tableau 7).

Les blagues à caractère sexuel inappropriées étaient le comportement le plus souvent subi par les hommes (19 %) et les femmes (33 %) de minorité sexuelle. Plus du quart des femmes de minorité sexuelle ont déclaré avoir subi des attouchements non désirés (28 %) ou des attentions sexuelles non désirées (27 %), et ont reçu des commentaires selon lesquels elles ne se comportaient pas comme une femme devrait le faire (26 %). Chez les hommes de minorité sexuelle, dont une grande proportion a également subi des attentions sexuelles non désirées (15 %), le troisième comportement le plus souvent subi était les commentaires selon lesquels ils ne se comportaient pas comme un homme devrait le faire (12 %).

Les Canadiens de minorité sexuelle sont plus susceptibles de considérer leur santé mentale comme mauvaise ou passable

Les données de l'ESEPP révèlent qu'une grande proportion des Canadiens de minorité sexuelle sont victimes de violence fondée sur le sexe dans leur vie quotidienne. Plus précisément, ils subissent des comportements sexuels inappropriés en public, en ligne et au travail, ainsi que des comportements manifestement plus violents, comme des agressions physiques et des agressions sexuelles. De tels comportements peuvent avoir de graves répercussions sur la santé mentale et le bien-être des personnes qui en sont victimes.

Selon des études antérieures, comparativement aux personnes hétérosexuelles, les Canadiens de minorité sexuelle sont exposés à un risque accru d'avoir des troubles de santé mentale (Poštuvan, 2019) et ils sont plus susceptibles de consommer de l'alcool et de faire usage de drogues (Kann et autres, 2011). De plus, ils sont moins susceptibles de chercher à recevoir des soins médicaux, peut-être en raison de préoccupations liées à la possibilité de recevoir de mauvais traitements (Mayer et autres, 2008). Bon nombre de ces études portent sur les expériences subies par les jeunes et les étudiants de minorité sexuelle, et non par l'ensemble de la population de minorité sexuelle; les renseignements recueillis dans le cadre de l'ESEPP comblent donc une importante lacune statistique concernant la santé mentale et les comportements des Canadiens de tous les groupes d'âge de minorité sexuelle¹².

Lorsqu'on a demandé aux Canadiens de 15 ans et plus de minorité sexuelle d'évaluer eux-mêmes leur santé mentale, le tiers (32 %) d'entre eux ont déclaré qu'elle était mauvaise ou passable. Plus précisément, 4 Canadiens bissexuels sur 10 (41 %) et 1 personne gaie ou lesbienne sur 5 (20 %) ont déclaré avoir une santé mentale mauvaise ou passable. À titre de comparaison, 1 Canadien hétérosexuel sur 10 (11 %) a déclaré avoir une santé mentale mauvaise ou passable (tableau 8).

Les Canadiens ayant déclaré faire partie d'une minorité sexuelle étaient généralement plus jeunes que les Canadiens hétérosexuels, et il est bien établi que les jeunes sont plus susceptibles de déclarer une mauvaise santé mentale, de consommer de l'alcool de façon excessive et de faire usage de drogues. Lorsque le facteur de l'âge est neutralisé, les différences observées entre les personnes de minorité sexuelle et les personnes hétérosexuelles demeurent statistiquement significatives en ce qui concerne la santé mentale autodéclarée, la prévalence des troubles d'anxiété et des troubles de l'humeur, les idées suicidaires, la consommation excessive d'alcool, la consommation de cannabis à des fins non médicales et la consommation de drogues illicites.

Au total, 4 Canadiens de minorité sexuelle sur 10 ont reçu un diagnostic de trouble d'anxiété ou de trouble de l'humeur

Le fait d'avoir ou non des troubles de santé mentale constitue un élément de la santé mentale globale. Les troubles d'anxiété¹³ et les troubles de l'humeur¹⁴ sont les troubles de santé mentale les plus courants chez les adultes au Canada. Les diagnostics autodéclarés de ces troubles ont augmenté au cours des 15 dernières années, ce qui pourrait refléter les meilleurs outils dont disposent les professionnels de la santé pour détecter et diagnostiquer les troubles de santé mentale, ainsi que les meilleurs traitements (Commission de la santé mentale du Canada, 2019).

Un peu plus de 4 Canadiens de minorité sexuelle sur 10 (41 %) ont déclaré avoir reçu un diagnostic¹⁵ de trouble d'anxiété ou de trouble de l'humeur, soit près du triple des Canadiens hétérosexuels (16 %) qui ont déclaré avoir reçu un tel diagnostic. Parmi les personnes de minorité sexuelle, plus de la moitié (51 %) des Canadiens bissexuels ont déclaré avoir reçu un diagnostic de trouble d'anxiété ou de trouble de l'humeur. Le tiers (30 %) des personnes gais ou lesbiennes au Canada ont déclaré avoir reçu un tel diagnostic, tout comme 41 % des personnes de minorité sexuelle non classée ailleurs (tableau 8).

Les Canadiens de minorité sexuelle sont plus susceptibles d'avoir sérieusement songé à se suicider

Alors que 15 % des Canadiens hétérosexuels ont déclaré avoir sérieusement songé à se suicider, près du triple (40 %) des Canadiens de minorité sexuelle ont déclaré avoir sérieusement songé à se suicider. Une fois de plus, les personnes gais, lesbiennes ou bissexuelles, ainsi que celles qui ont déclaré une orientation sexuelle non classée ailleurs, étaient beaucoup plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels de déclarer avoir déjà songé à se suicider (tableau 8).

La consommation excessive d'alcool est plus fréquente chez les Canadiens de minorité sexuelle

Comparativement aux Canadiens hétérosexuels, les personnes lesbiennes, gaies ou bisexuelles au Canada étaient plus susceptibles d'avoir eu des comportements présentant des risques pour la santé, comme la consommation excessive d'alcool et l'usage de drogues, au cours des 12 mois ayant précédé l'ESEPP. Alors que 44 % des Canadiens hétérosexuels ont déclaré avoir consommé de l'alcool de façon excessive¹⁶ à au moins une occasion au cours des 12 mois précédents, plus de la moitié des personnes bisexuelles (55 %) et gaies ou lesbiennes (53 %) au Canada ont déclaré avoir consommé de l'alcool de façon excessive (tableau 9).

La consommation de drogues non prescrites est plus de cinq fois supérieure chez les Canadiens bisexuels

La consommation de drogues était également plus élevée chez les personnes gaies ou lesbiennes et les personnes bisexuelles que chez les Canadiens hétérosexuels, tant pour le cannabis à des fins non médicales que pour les drogues non prescrites¹⁷. Au total, 1 Canadien hétérosexuel sur 7 (15 %) a déclaré avoir consommé du cannabis à des fins non médicales au cours des 12 mois précédant l'enquête, alors que 3 personnes gaies ou lesbiennes sur 10 (29 %) au pays et près de la moitié (46 %) des Canadiens bisexuels ont déclaré avoir consommé du cannabis à des fins non médicales durant cette période, ce qui représente des proportions deux et trois fois plus élevées, respectivement.

Les personnes gaies ou lesbiennes au Canada (7 %) étaient plus de deux fois plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels (3 %) de déclarer avoir consommé d'autres drogues non prescrites, comme des champignons magiques, de la cocaïne ou de l'héroïne au cours de l'année précédente (tableau 9). Une proportion encore plus grande de Canadiens bisexuels (14 %) ont déclaré avoir consommé des drogues non prescrites au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce qui représente une proportion près de cinq fois supérieure à celle des Canadiens hétérosexuels.

Les Canadiens de minorité sexuelle sont plus susceptibles de consommer de l'alcool ou de faire usage de drogues pour faire face aux mauvais traitements ou à la violence qu'ils ont subis

Selon les recherches, les troubles de santé mentale, la consommation excessive d'alcool et la consommation de drogues illicites sont associés à un risque accru de victimisation avec violence (Cotter et Savage, 2019; Perreault, 2015). Un tel lien pourrait signifier que la consommation d'alcool ou de drogues constitue un facteur de risque, mais il pourrait aussi signifier qu'une telle consommation est un mécanisme d'adaptation à la victimisation avec violence. Au moyen de l'ESEPP, on a tenté de combler cette lacune statistique en demandant précisément aux victimes ayant fait l'objet de victimisation si elles avaient fait usage de drogues ou consommé de l'alcool pour faire face aux mauvais traitements ou à la violence qu'elles ont subis dans leur vie ou au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Parmi les Canadiens hétérosexuels qui ont été victimes de violence au cours de leur vie, 10 % ont déclaré avoir fait usage de drogues ou consommé de l'alcool comme mécanisme d'adaptation à la suite de ces expériences. Chez les Canadiens bisexuels, près du tiers (29 %) ont déclaré avoir fait usage de drogues ou consommé de l'alcool à la suite de mauvais traitements ou de violence subis au cours de leur vie, ce qui représente une proportion trois fois supérieure à celle des Canadiens hétérosexuels. Les personnes gaies ou lesbiennes étaient également plus susceptibles de déclarer avoir fait usage de drogues ou consommé de l'alcool comme mécanisme d'adaptation — près de 1 sur 5 (18 %) avait fait usage de drogues ou consommé de l'alcool à la suite de mauvais traitements ou de violence subis au cours de leur vie, ce qui représente près du double de la proportion de Canadiens hétérosexuels (10 %) (tableau 9). Au Canada, les différences entre les personnes gaies ou lesbiennes et les personnes hétérosexuelles ainsi que les différences entre les personnes bisexuelles et les personnes hétérosexuelles demeurent statistiquement significatives lorsque le facteur de l'âge est neutralisé.

Section 2 : Expériences vécues par les Canadiens transgenres

Il peut être complexe de définir avec précision la taille de la population transgenre. En raison de la nature très personnelle de l'identité de genre — et de la crainte de faire l'objet de préjugés ou de discrimination fondés sur le genre — les gens peuvent éprouver de l'inconfort et de l'hésitation lorsqu'on leur demande directement des questions au sujet de leur genre. De plus, le genre a toujours été présenté comme une dichotomie; une personne peut être soit un homme, soit une femme. Les recherches sur les expériences vécues par les personnes transgenres continuent d'émerger au fur et à mesure que de nouvelles sources de données sur le sexe à la naissance et le genre deviennent accessibles.

Il n'est pas possible de déterminer si une personne est cisgenre ou transgenre seulement à partir de son genre actuel. Le terme *cisgenre* fait référence aux personnes dont le genre actuel correspond au sexe qui leur a été assigné à la naissance. Le terme *transgenre* fait référence aux personnes dont le genre ne correspond pas au sexe qui leur a été assigné à la naissance, ce qui comprend les hommes dont le sexe à la naissance était féminin, et les femmes dont le sexe à la naissance était masculin. Dans la présente analyse, le terme *transgenre* comprend également les personnes de diverses identités de genre, c'est-à-dire celles dont le genre actuel n'est ni masculin ni féminin.

Dans le présent article, bien que la plupart des analyses portant sur la population transgenre ne puissent pas être ventilées selon le genre ou l'orientation sexuelle en raison de la petite taille de l'échantillon, l'analyse des expériences vécues par l'ensemble de la population transgenre contribue de manière importante à la recherche sur la violence fondée sur le sexe.

En raison de la petite taille de l'échantillon, le présent article ne comprend pas d'estimations précises pour la population transgenre et les expériences qu'elle vit. Il est fortement recommandé que les parties intéressées se reportent aux intervalles de confiance fournis dans les tableaux pour comprendre de façon plus précise les expériences des Canadiens transgenres. En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieures et supérieures des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Encadré 3 Désignation des populations transgenre et cisgenre

L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés a été la première enquête à grande échelle menée par Statistique Canada au moyen de la nouvelle approche en deux étapes pour recueillir des renseignements sur le sexe à la naissance et le genre des répondants. Il s'agissait également de la première enquête de Statistique Canada à présenter une troisième option, soit une réponse écrite qui permettait aux répondants d'indiquer un genre autre que le genre masculin ou le genre féminin. Le terme *sexe* désigne le sexe assigné à la naissance, qui est habituellement assigné en fonction du système reproducteur de la personne et d'autres caractéristiques physiques. Le terme *genre* s'entend du genre que ressent intimement une personne (selon où elle se positionne sur le continuum de l'identité de genre) et/ou du genre qu'elle exprime publiquement (expression de genre) dans sa vie quotidienne, y compris au travail, lorsqu'elle magasine ou accède à d'autres services, dans son milieu de vie ou dans la collectivité en général (Statistique Canada, 2018b).

La question « Quel était votre sexe à la naissance? » contenait du texte d'aide indiquant que le terme *sexe* désigne le sexe assigné à la naissance, et elle comportait les choix de réponse « Masculin » et « Féminin ». La question suivante, « Quel est votre genre? », contenait également du texte d'aide, qui expliquait cette fois que le terme *genre* s'entend du genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance et du sexe inscrit dans les documents juridiques. Contrairement à la question sur le sexe à la naissance, la question sur le genre permettait aux répondants d'indiquer leur genre si les choix de réponse « Masculin » et « Féminin » ne s'appliquaient pas à eux.

Ensemble, les réponses à ces deux questions permettent de déterminer les populations transgenre et cisgenre. Dans le présent article, le terme *cisgenres* se dit des personnes dont le genre correspond au sexe qui leur a été assigné à la naissance, tandis que le terme *transgenres* se dit des personnes dont le sexe assigné à la naissance ne correspond pas à leur genre et des personnes de diverses identités de genre¹⁸. Le fait d'être transgenre ne correspond à aucune orientation sexuelle en particulier, et les personnes cisgenres et transgenres peuvent s'identifier comme hétérosexuelles, gaies, lesbiennes, bisexuelles, pansexuelles ou peuvent avoir toute autre orientation sexuelle (The Human Rights Campaign, 2019).

Dans le présent article, le terme *cisgenre* correspond aux situations suivantes :

- Sexe féminin à la naissance; genre féminin
- Sexe masculin à la naissance; genre masculin

Dans le présent article, le terme *transgenre* correspond aux situations suivantes :

- Sexe féminin à la naissance; genre masculin (c.-à-d. homme transgenre ou homme trans)
- Sexe masculin à la naissance; genre féminin (c.-à-d. femme transgenre ou femme trans)
- Sexe masculin ou féminin à la naissance; genre ni masculin ni féminin (c.-à-d. diverses identités de genre)

Renseignements démographiques sur la population transgenre

Selon les résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), environ 75 000 Canadiens sont transgenres, ce qui représente 0,24 % de la population canadienne âgée de 15 ans et plus. Dans la plupart des études réalisées sur les personnes transgenres, les personnes transgenres font aussi partie des minorités sexuelles de la catégorie LGBTQ2+; il est toutefois important de reconnaître que l'identité de genre des personnes transgenres est distincte de leur orientation sexuelle. Bien que de nombreuses personnes transgenres font également partie d'une minorité sexuelle (James et autres, 2016), elles se heurtent à un ensemble unique de difficultés sexospécifiques dans leur vie quotidienne. La société d'aujourd'hui et ses institutions ne tiennent souvent pas compte des personnes qui s'identifient en dehors du système de binarité de genre, ou qui ne se conforment pas aux attentes de la société à l'endroit d'un genre en particulier — par exemple, les toilettes publiques pour hommes et femmes, et l'envoi de pièces d'identité émises par le gouvernement correctement genrées — et il existe encore de nombreuses idées fausses au sujet des personnes transgenres et de la diversité de genre.

Les Canadiens transgenres sont plus susceptibles que les Canadiens cisgenres d'avoir vécu de la violence depuis l'âge de 15 ans

Des études antérieures menées aux États-Unis ont révélé que les personnes transgenres sont exposées à un risque beaucoup plus élevé de faire l'objet de discrimination et de victimisation avec violence — en particulier d'une agression sexuelle — que les personnes cisgenres (Griner et autres, 2017; Stotzer, 2009). Une telle constatation correspond à ce qui a été observé dans l'ESEPP, selon laquelle une proportion plus élevée de Canadiens transgenres que de Canadiens cisgenres ont déclaré avoir vécu une agression physique ou une agression sexuelle au cours de leur vie (tableau 10)¹⁹. La différence est demeurée significative une fois le facteur de l'âge neutralisé.

Il convient de souligner qu'en raison de la taille de l'échantillon, il n'a pas été possible de réaliser l'analyse des agressions physiques et sexuelles subies par les Canadiens transgenres au cours des 12 mois précédant l'enquête. Par conséquent, les détails de l'incident, comme le lieu, le nombre d'agresseurs, le sexe de l'auteur ou des auteurs, la présence ou non de blessures subies par la victime et le signalement ou non de l'incident à la police, ne sont pas disponibles pour cette population.

Les Canadiens transgenres sont plus susceptibles que les Canadiens cisgenres de subir des comportements non désirés en public et en ligne

Comme il a été mentionné précédemment, une recherche américaine a révélé que les personnes transgenres sont particulièrement à risque de faire l'objet de discrimination et de victimisation avec violence (Griner et autres, 2017; Stotzer, 2009). Les constatations de l'ESEPP permettent d'appuyer et d'élargir les résultats des recherches antérieures en intégrant les comportements non désirés autodéclarés qui n'atteignent pas le seuil du comportement criminel, mais qui contribuent tout de même à renforcer la vulnérabilité et la marginalisation de la population transgenre.

Une plus grande proportion de Canadiens transgenres que de Canadiens cisgenres ont déclaré avoir subi un comportement sexuel non désiré en public au cours des 12 mois ayant précédé l'ESEPP (tableau 11). Plus précisément, les Canadiens transgenres étaient plus susceptibles que les Canadiens cisgenres d'être la cible d'attentions sexuelles non désirées et de commentaires non désirés au sujet de leur sexe, de leur genre, de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée (tableau 11).

Comme c'était le cas pour les comportements non désirés subis en public, les Canadiens transgenres étaient aussi beaucoup plus susceptibles que les Canadiens cisgenres d'avoir subi des comportements non désirés en ligne²⁰. Certaines personnes qui ont subi des comportements non désirés ou inappropriés en ligne prennent des mesures de protection ou d'évitement pour prévenir de futurs incidents de harcèlement. Les mesures de protection prises dépendent de la gravité perçue de l'incident initial, mais consistent entre autres à changer leur nom d'utilisateur ou bloquer certaines personnes, à limiter leur utilisation d'Internet ou des médias sociaux, ou à désactiver ou supprimer un compte en ligne.

De nombreux Canadiens transgenres ont déclaré avoir pris des mesures pour se protéger contre le harcèlement en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête. Comparativement aux personnes cisgenres, les personnes transgenres étaient plus susceptibles d'avoir changé leur nom d'utilisateur ou bloqué certaines personnes en raison du harcèlement qu'elles ont subi en ligne (tableau 11).

Les Canadiens transgenres sont beaucoup plus susceptibles que les Canadiens cisgenres de subir des comportements non désirés au travail

Les personnes transgenres sont confrontées à de nombreux obstacles quant à l'emploi, y compris la discrimination à toutes les étapes du processus d'emploi. Des études antérieures réalisées aux États-Unis ont d'ailleurs révélé que près de la moitié des répondants transgenres avaient été congédiés, n'avaient pas été embauchés ou n'avaient pas obtenu de promotion en raison de leur statut de transgenre, et que plus du quart avaient perdu un emploi pour la même raison (Grant et autres, 2011). Ces formes de discrimination, en plus des formes de discrimination moins manifestes, comme le harcèlement ciblé ou le comportement sexualisé, peuvent créer un milieu de travail où les personnes transgenres ne se sentent pas en sécurité et ne se sentent pas les bienvenues.

Les données de l'ESEPP révèlent qu'une proportion beaucoup plus importante de Canadiens transgenres que de Canadiens cisgenres ont subi un comportement non désiré ou inapproprié au travail au cours des 12 mois précédant l'enquête. L'écart était attribuable à une prévalence élevée de nombreux types de comportements, et non d'un seul comportement. Plus particulièrement, les Canadiens transgenres étaient plus susceptibles que les Canadiens cisgenres d'avoir subi, au travail, des attouchements non désirés et des commentaires selon lesquels ils ne se comportaient pas comme un homme ou une femme devrait le faire (tableau 12).

Les Canadiens transgenres sont proportionnellement plus nombreux à évaluer négativement leur santé mentale

Selon les recherches existantes, les Canadiens transgenres sont plus susceptibles de déclarer avoir une mauvaise santé mentale que les Canadiens cisgenres (Veale, 2017). Comme les Canadiens de minorité sexuelle, ils sont également moins susceptibles de chercher à recevoir des soins médicaux — y compris des soins de santé mentale — en raison de préoccupations liées à la possibilité de recevoir de mauvais traitements et d'être victimes de discrimination (Poteat et autres, 2013). L'ESEPP permet de compléter les recherches existantes sur la santé mentale des jeunes transgenres en examinant les expériences des Canadiens transgenres de tous les âges, y compris les jeunes de 15 ans et plus, les adultes et les aînés²¹.

Alors que 1 Canadien cisgenre sur 10 a déclaré que sa santé mentale était mauvaise ou passable, une proportion beaucoup plus élevée de Canadiens transgenres ont déclaré la même chose (tableau 13).

Selon les résultats de l'ESEPP, dans l'ensemble, comme c'était le cas des personnes de minorité sexuelle (par rapport à leurs homologues hétérosexuels), les Canadiens ayant déclaré être transgenres ont tendance à être plus jeunes que les personnes cisgenres. Même si le fait d'être plus jeune peut augmenter la probabilité de déclarer une mauvaise santé mentale, des troubles d'anxiété, des troubles de l'humeur et des idées suicidaires, les différences observées entre les Canadiens transgenres et les Canadiens cisgenres sont demeurées statistiquement significatives une fois l'effet de l'âge neutralisé.

Les Canadiens transgenres sont plus susceptibles que les Canadiens cisgenres de souffrir d'un trouble d'anxiété ou d'un trouble de l'humeur diagnostiqué, et d'avoir sérieusement songé à se suicider

Selon les résultats de l'ESEPP, les Canadiens transgenres sont beaucoup plus susceptibles que les Canadiens cisgenres de souffrir d'un trouble d'anxiété ou d'un trouble de l'humeur diagnostiqué, comme une dépression, un trouble bipolaire, une phobie, un trouble obsessionnel-compulsif ou un trouble panique²². Les Canadiens transgenres étaient également plus susceptibles que les Canadiens cisgenres d'avoir sérieusement songé à se suicider au cours de leur vie (tableau 13).

Les Canadiens transgenres et les Canadiens cisgenres étaient aussi susceptibles les uns que les autres d'avoir déclaré une consommation excessive d'alcool et d'avoir consommé du cannabis à des fins non médicales au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 14).

En raison du petit nombre d'unités, aucune donnée fiable sur la consommation de drogues non prescrites n'est disponible en ce qui a trait aux Canadiens transgenres.

Les Canadiens transgenres sont plus susceptibles que les Canadiens cisgenres de consommer de l'alcool ou de faire usage de drogues pour faire face aux mauvais traitements ou à la violence qu'ils ont subis

Une mauvaise santé mentale, la consommation excessive d'alcool et l'usage de drogues illicites sont associés à un risque accru de victimisation avec violence (Cotter et Savage, 2019; Perreault, 2015). Comme il a été mentionné précédemment, un tel lien pourrait signifier que la consommation d'alcool ou de drogues constitue un facteur de risque, mais il pourrait aussi signifier qu'une telle consommation est un mécanisme d'adaptation à la victimisation avec violence. L'ESEPP vise à combler cette lacune statistique en demandant aux victimes si elles avaient fait usage de drogues ou consommé de l'alcool à la suite de mauvais traitements ou de violence qu'elles ont subis dans leur vie ou au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Les résultats de l'ESEPP viennent appuyer les recherches antérieures. Les Canadiens transgenres qui avaient été victimes de mauvais traitements ou de violence au cours de leur vie étaient beaucoup plus susceptibles que les Canadiens cisgenres d'avoir fait usage de drogues ou consommé de l'alcool à la suite de telles situations (tableau 14). La différence est demeurée statistiquement significative une fois l'effet de l'âge neutralisé.

Résumé

En 2018, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) est devenue la première enquête de grande envergure menée par Statistique Canada à l'échelle nationale au moyen de l'approche en deux étapes pour recueillir des renseignements sur le sexe et le genre des répondants, et qui a instauré une nouvelle méthode permettant de recueillir des renseignements sur l'orientation sexuelle au moyen d'une option de réponse écrite. De telles approches permettent de réaliser une analyse plus détaillée de la violence fondée sur le sexe chez les populations transgenre ou de minorité sexuelle au Canada et fournissent des données nationales sur la population transgenre au Canada pour la première fois.

Selon les résultats de l'ESEPP, les personnes de minorité sexuelle — ou celles qui ont déclaré avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité — représentent 4 % de la population canadienne de 15 ans et plus. Dans l'ensemble, la société continue à prendre davantage conscience de la diversité des orientations sexuelles, et elle accepte de plus en plus les personnes de minorité sexuelle. Cette réalité est confirmée par un article fondé sur les données de l'ESEPP et selon lequel la plupart des Canadiens appuient l'égalité des droits en matière d'adoption pour les couples de même sexe et les couples

de sexe opposé (Savage et Cotter, 2019). Les Canadiens de minorité sexuelle sont toutefois plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels d'être agressés physiquement et sexuellement, et plus susceptibles de subir des blessures découlant de ces agressions. Même s'ils sont victimes d'agressions physiques à des taux plus élevés, les Canadiens de minorité sexuelle étaient moins susceptibles de signaler ces agressions physiques à la police. De tels résultats démontrent que les services de police devraient continuer d'encourager le signalement des incidents de victimisation au sein de la communauté des minorités sexuelles, à la fois pour faciliter la production de rapports exacts et pour continuer de fournir des services à cette population.

Les Canadiens de minorité sexuelle étaient également plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels d'être la cible de comportements inappropriés en public, en ligne et au travail. Les femmes bisexuelles, en particulier, étaient systématiquement plus susceptibles d'être la cible de comportements non désirés, et ces comportements étaient plus susceptibles d'être de nature sexuelle.

Tout comme les Canadiens de minorité sexuelle, les Canadiens transgenres sont plus susceptibles d'être victimes de violence au cours de leur vie. Ils sont également plus susceptibles que les Canadiens cisgenres d'avoir subi des comportements sexuels inappropriés en public, en ligne et au travail. Bien que la société montre généralement une acceptation des Canadiens transgenres (Savage et Cotter, 2019), les résultats de l'ESEPP révèlent que les personnes transgenres sont encore beaucoup plus susceptibles d'être la cible de violence, et qu'elles se heurtent à un certain nombre de difficultés uniques dans leur vie quotidienne.

Les Canadiens transgenres ou de minorité sexuelle sont plus susceptibles de déclarer que leur santé mentale est mauvaise ou passable, ce qui laisse croire qu'il faudrait mettre en place davantage de stratégies de prévention, ainsi que de services et de mesures de soutien en santé mentale pour ces groupes. Les Canadiens de minorité sexuelle et les Canadiens transgenres étaient plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels et les Canadiens cisgenres de déclarer avoir sérieusement songé à se suicider.

En ce qui concerne les comportements présentant des risques pour la santé, les Canadiens de minorité sexuelle étaient plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels de consommer de l'alcool de façon excessive, de consommer du cannabis à des fins non médicales et de faire usage de drogues non prescrites. Ils étaient également plus susceptibles d'avoir fait usage de drogues ou consommé de l'alcool à la suite de mauvais traitements ou de violence qu'ils ont subis dans leur vie ou au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les données sur la consommation excessive d'alcool et la consommation de cannabis à des fins non médicales chez les Canadiens transgenres n'étaient pas significativement différentes de celles observées chez les Canadiens cisgenres. Les Canadiens transgenres étaient toutefois plus susceptibles que les Canadiens cisgenres d'avoir fait usage de drogues ou consommé de l'alcool à la suite de mauvais traitements ou de violence qu'ils ont subis au cours de leur vie.

Description de l'enquête

En 2018, Statistique Canada a mené le premier cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). Cette enquête a pour but de recueillir des renseignements sur les incidents vécus par les Canadiens en public, au travail, en ligne et dans leurs relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est composée des Canadiens de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes vivant en établissement ne sont pas incluses. Une fois qu'un ménage était joint, une personne de 15 ans et plus était sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête.

Dans les provinces, la collecte des données s'est déroulée d'avril à décembre 2018 inclusivement, et les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire autoadministré en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone (ITAO). Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de juillet à décembre 2018 inclusivement, et les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire autoadministré ou d'une interview sur place assistée par ordinateur (IPAO). Les répondants ont pu répondre dans la langue officielle de leur choix.

La taille totale de l'échantillon s'établissait à 45 893 répondants. Le taux de réponse global se situait à 44 %. Parmi les non-répondants figuraient ceux qui ont refusé de participer à l'enquête, ceux qui ne pouvaient pas être joints et ceux qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les chiffres des répondants de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes menées auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieures et supérieures des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Références

- BARLETT, Christopher P., Douglas A. GENTILE et Chelsea CHEW. 2016. « Predicting cyberbullying from anonymity », *Psychology of Popular Media Culture*, vol. 5, n° 2, p. 171 à 180.
- BENOIT, Cecilia, et autres. 2015. *Dossier d'information : La violence à caractère sexuel faite aux femmes au Canada*, décembre, Femmes et Égalité des genres Canada.
- BOUMAN, Walter Pierre, et autres. 2017. « Transgender and anxiety: A comparative study between transgender people and the general population », *International Journal of Transgenderism*, vol. 18, n° 1, p. 16 à 26.
- COCHRAN, Susan D., J. Greer SULLIVAN et Vickie M. MAYS. 2003. « Prevalence of mental disorders, psychological distress and mental health services use among lesbian, gay and bisexual adults in the United States », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 71, n° 1, p. 53 à 61.
- COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA. 2019. « Indicateurs de la santé mentale pour le Canada ».
- CONROY, Shana, et Adam COTTER. 2017. « Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam, et Laura SAVAGE. 2019. « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- CRENSHAW, Kimberlé. 1994. « Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color », *The Public Nature of Private Violence*, publié sous la direction de R. Albertson Fineman, Mykitiuk, Routledge, New York, p. 93 à 118.
- GRANT, Jaime M., et autres. 2011. « Injustice at every turn: a report of the National Transgender Discrimination Survey ».
- GRINER, Stacey B., et autres. 2017. « The intersection of gender identity and violence: Victimization experienced by transgender college students », *Journal of Interpersonal Violence*.
- HANGO, Darcy, et Mallory MOYSER. 2018. « Harcèlement en milieu de travail au Canada », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- HATZENBUEHLER, Mark L. 2011. « The social environment and suicide attempts in lesbian, gay and bisexual youth », *Pediatrics*, vol. 127, n° 5, p. 896 à 903.
- JAMES, Sandy, et autres. 2016. « The Report of the 2015 U.S. Transgender Survey », National Center for Transgender Equality.
- KANN, Laura, et autres. 2011. « Sexual identity, sex of sexual contacts, and health-risk behaviors among students in grades 9–12—Youth risk behaviour surveillance, selected sites, United States, 2001–2009 », *Surveillance summaries*, Division of Adolescent and School Health, National Centre for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, Centre for Disease Control.
- L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE. 2020. *Bispiritualité*.
- LANGENDERFER-MAGRUDER, Lisa, et autres. 2016. « Sexual victimization and subsequent police reporting by gender identity among lesbian, gay, bisexual, transgender and queer adults », *Violence and Victims*, vol. 31, n° 2, p. 320 à 331.
- MAYER, Kenneth H., et autres. 2008. « Sexual and gender minority health: what we know and what needs to be done », *American Journal of Public Health*, vol. 98, n° 6, p. 989 à 995.
- NADAL, Kevin L., et Kristin C. DAVIDOFF. 2015. « Perceptions of Police Scale (POPS): Measuring attitudes towards law enforcement and beliefs about police bias », *Journal of Psychology and Behavioral Science*, vol. 3, n° 2, p. 1 à 9.
- OWEN, Stephen S., et autres. 2018. « Perceptions of the police by LGBT communities », *American Journal of Criminal Justice*, vol. 43, n° 3, p. 668 à 693.
- PACHANKIS, John E., Mark L. HATZENBUEHLER et Tyrel J. STARKS. 2014. « The influence of structural stigma and rejection sensitivity on young sexual minority men's daily tobacco and alcohol use », *Social Science & Medicine*, vol. 103, p. 67 à 75.
- PERREAULT, Samuel. 2015. « La victimisation criminelle au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

- POSTUVAN, Vita, et autres. 2019. « Suicidal behaviour among sexual-minority youth: A review of the role of acceptance and support », *The Lancet: Child & Adolescent Health*, vol. 3, n° 3, p. 190 à 198.
- POTEAT, Tonia, Danielle GERMAN et Deanna KERRIGAN. 2013. « Managing uncertainty: A grounded theory of stigma in transgender health care encounters », *Social Science & Medicine*, vol. 84, p. 22 à 29.
- SAVAGE, Laura, et Adam COTTER. 2019. « Perceptions à l'égard de la violence fondée sur le sexe, de l'égalité des genres et de l'expression de genre », *Bulletin Juristat — En bref*, produit n° 85-005-X201900100001 au catalogue de Statistique Canada.
- SIMPSON, Laura. 2018. « La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gais et bisexuels au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2020. Tableau 14-10-0043-01, Moyenne des heures habituellement et effectivement travaillées durant la semaine de référence selon le genre de travail (temps plein et temps partiel), données annuelles.
- STATISTIQUE CANADA. 2018a. « Sexe de la personne ».
- STATISTIQUE CANADA. 2018b. « Genre de la personne ».
- STATISTIQUE CANADA. 2018c. « Classification des cisgenres et des transgenres ».
- STOTZER, Rebecca L. 2009. « Violence against transgender people: A review of United States data », *Aggression and Violent Behavior*, vol. 14, n° 3, p. 170 à 179.
- THE HUMAN RIGHTS CAMPAIGN. 2019. « Glossary of Terms ».
- VEALE, Jaimie. F., et autres. 2017. « Mental health disparities among Canadian transgender youth », *Journal of Adolescent Health*, vol. 60, n° 1, p. 44 à 49.
- VENEMA, Rachel. M. 2014. « Police officer schema of sexual assault reports: Real rape, ambiguous cases, and false reports », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 35, n° 5, p. 1 à 28.
- VERMEIR, Ella, Lois A. JACKSON et Emily G. MARSHALL. 2018. « Barriers to primary and emergency healthcare for trans adults », *Culture, health and sexuality*, vol. 20, n° 2, p. 232 à 246.
- WALTERS, Mikel L., Jieru CHEN et Matthew J. BREIDING. 2013. « The National Intimate Partner and Sexual Violence Survey (NISVS): 2010 Findings on victimization by sexual orientation », National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.

Notes

1. Le terme « inapproprié » a été utilisé dans le questionnaire de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés et sera utilisé de façon interchangeable avec le terme « non désiré » dans le présent article.
2. Désigne les personnes dont le sexe à la naissance était le même que leur genre actuel.
3. La catégorie de réponse « bisexu[el/elle] » comprend les personnes qui ont déclaré être pansexuelles, omnisexuelles ou polysexuelles.
4. La prévalence de la victimisation avec violence, des agressions physiques et des agressions sexuelles au cours de la vie comprend tous les incidents subis à partir de l'âge de 15 ans.
5. Des renseignements ont été recueillis sur l'incident que le répondant croyait être le plus grave, ou sur celui qui l'a le plus affecté. Si les répondants ont été victimes à la fois d'une agression physique et d'une agression sexuelle, les renseignements recueillis ont été déclarés pour l'agression sexuelle.
6. Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, un espace public est un endroit auquel le public a accès avec peu ou pas de restrictions (p. ex. cafés, rues, centres commerciaux, transport en commun, bars et restaurants). Exclut les milieux de travail, les maisons et les appartements.
7. L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés a permis de recueillir des renseignements sur cinq types de comportements inappropriés qui pouvaient être subis en public : les attouchements non désirés; l'outrage à la pudeur; les commentaires non désirés au sujet du sexe ou du genre; les commentaires non désirés au sujet de l'orientation sexuelle ou de l'orientation sexuelle présumée; les attentions sexuelles non désirées.
8. Ces comportements sont les suivants : envoi de courriels ou de messages menaçants ou agressifs qui visent personnellement la victime; messages menaçants ou agressifs transmis à un groupe ou publiés dans les médias sociaux à l'endroit de la victime; publication ou distribution, ou menace de publier ou de distribuer des images intimes ou sexuellement explicites sans le consentement de la victime; pression exercée sur la victime pour envoyer, partager ou publier des images

ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites; envoi d'images ou de messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés.

9. Le lien de l'auteur du comportement inapproprié a été utilisé pour déterminer si le répondant connaissait ou non l'auteur du harcèlement en ligne à son endroit. Si l'auteur était un membre de la famille, un ami ou une amie, un voisin ou une voisine, une connaissance, un enseignant ou une enseignante, un professeur, un gestionnaire, un collègue de travail ou un camarade de classe, il a été déterminé que le répondant connaissait l'auteur. Si l'auteur était un étranger ou une étrangère ou quelqu'un que le répondant connaissait de vue seulement, il a été déterminé que le répondant ne connaissait pas l'auteur. Il convient de noter que le répondant pouvait aussi répondre « Autre » (lien non indiqué ailleurs) et « Ne sait pas » (le répondant ne connaissait pas le lien). Les catégories « Autre » et « Ne sait pas » ont été regroupées pour former une troisième catégorie aux fins d'analyse, et elles ont été incluses dans le calcul des pourcentages.

10. Désignent les travailleurs autonomes.

11. Exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

12. L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés a permis de recueillir des données auprès de tous les Canadiens de 15 ans et plus.

13. Exemples de troubles d'anxiété indiqués dans le questionnaire de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés : phobie, trouble obsessionnel-compulsif, trouble panique.

14. Exemples de troubles de l'humeur indiqués dans le questionnaire de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés : dépression, trouble bipolaire, maniaco-dépression, manie, dysthymie.

15. Si un problème de santé mentale est diagnostiqué, cela ne veut pas dire qu'il est traité.

16. La consommation excessive d'alcool équivaut à quatre consommations et plus en une même occasion chez les personnes qui étaient de sexe féminin à la naissance, et à cinq consommations et plus en une même occasion chez les personnes qui étaient de sexe masculin à la naissance.

17. Exemples de drogues non prescrites indiquées dans le questionnaire de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés : champignons magiques, cocaïne, speed, méthamphétamine, ecstasy, PCP, mescaline, héroïne et fentanyl.

18. Les personnes de diverses identités de genre désignent les personnes qui ont déclaré un genre autre que masculin ou féminin; les personnes qui ont déclaré être incertaines de leur genre; les personnes qui ont déclaré être à la fois de genre masculin et de genre féminin ou n'être ni de genre féminin ni de genre masculin.

19. Dans l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, le terme « au cours de votre vie » ou « dans votre vie » désigne les incidents qui se sont produits lorsque le répondant était âgé de 15 ans et plus.

20. Exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédant l'enquête.

21. L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés a permis de recueillir des données auprès de tous les Canadiens de 15 ans et plus.

22. Liste complète des exemples de troubles de l'humeur indiqués dans le questionnaire de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP): dépression, trouble bipolaire, maniaco-dépression, manie, dysthymie. Liste complète des exemples de troubles d'anxiété indiqués dans le questionnaire de l'ESEPP : phobie, trouble obsessionnel-compulsif, trouble panique.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Expériences de violence fondée sur le sexe chez les Canadiens de minorité sexuelle, selon certaines caractéristiques, Canada, 2018

Certaines caractéristiques	Victimes ayant subi des comportements non désirés en public au cours des 12 mois précédant l'enquête			Victimes ayant subi des comportements non désirés en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête			Agression physique à partir de l'âge de 15 ans			Agression sexuelle à partir de l'âge de 15 ans		
	% ¹	Intervalle de confiance de 95 %		% ¹	Intervalle de confiance de 95 %		% ¹	Intervalle de confiance de 95 %		% ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à		de	à
Genre												
Masculin†	40,6	34,6	46,8	32,2	26,3	38,8	47,3	41,0	53,8	25,5	20,8	30,8
Féminin	68,7*	63,5	73,5	40,5	34,8	46,4	45,3	39,5	51,2	50,4*	44,4	56,4
Diverses identités de genre	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Groupe d'âge												
15 à 24 ans†	79,7	71,7	85,9	45,2	36,2	54,6	40,8	32,0	50,2	30,4	23,4	38,5
25 à 34 ans	59,0*	50,2	67,4	38,5	30,3	47,4	50,3	40,9	59,6	44,5*	35,8	53,5
35 à 44 ans	48,0*	38,9	57,4	39,5	30,6	49,1	58,3*	49,1	67,0	50,8*	41,8	59,7
45 à 54 ans	44,5*	35,2	54,1	31,0*	23,1	40,3	55,4*	46,1	64,4	40,5	32,1	49,5
55 à 64 ans	32,6*	23,8	43,0	18,8*	11,9	28,4	43,9	34,3	54,0	37,0	28,5	46,4
65 à 74 ans	28,2*	18,1	40,9	10,7*	5,6	19,6	31,2	21,4	43,1	31,9	21,6	44,2
75 et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Appartient à une minorité visible												
Oui	58,1	45,7	69,5	32,7	21,8	45,9	30,6*	20,9	42,4	19,7*	13,0	28,5
Non†	56,7	52,3	60,9	37,9	33,6	42,4	50,6	46,1	55,1	43,4	39,1	47,9
Incapacité												
Personne ayant une incapacité	67,3*	61,9	72,3	45,8*	39,6	52,2	55,0*	48,8	60,9	46,0*	40,1	52,0
Personne ne présentant aucune incapacité†	43,9	37,9	50,0	25,3	20,4	30,9	36,4	30,6	42,7	29,2	24,2	34,9
Identité Autochtone												
Personne Autochtone	63,2	48,3	75,9	61,8*	46,9	74,8	72,7*	58,4	83,5	65,2*	50,9	77,2
Personne non Autochtone†	56,8	52,5	61,0	35,2	30,9	39,8	45,0	40,5	49,5	37,1	33,0	41,5

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées. Pour les comportements subis en ligne et les mesures de protection prises en ligne, le calcul des pourcentages exclut les réponses des personnes qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Note : Les personnes de minorité sexuelle désignent les personnes qui ont déclaré être lesbiennes ou gaies, bisexuelles, ou avoir une orientation sexuelle non classée ailleurs. En raison du petit nombre d'unités, aucune donnée fiable n'est disponible sur les victimes de diverses identités de genre ou sur les victimes ayant déclaré une orientation sexuelle non classée ailleurs. Les chiffres ont été arrondis au millier près.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 2
Expériences de victimisation avec violence subies à partir de l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon l'orientation sexuelle et le genre, Canada, 2018

Type de victimisation et période de référence	Minorité sexuelle ¹									Hétérosexuel [†]								
	Genre masculin			Genre féminin			Total ²			Genre masculin			Genre féminin			Total ²		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à
Agression physique																		
À partir de l'âge de 15 ans	47,3*	41,0	53,8	45,3*	39,5	51,2	46,7*	42,4	51,1	33,1	32,0	34,2	25,6**	24,6	26,6	29,3	28,6	30,0
Au cours des 12 mois précédant l'enquête	6,3	4,0	9,7	6,7*	4,2	10,4	6,3*	4,6	8,6	3,5	3,1	4,0	1,9**	1,5	2,3	2,7	2,4	3,0
Agression sexuelle																		
À partir de l'âge de 15 ans	25,5*	20,8	30,8	50,4***	44,4	56,4	38,6*	34,6	42,7	7,7	7,2	8,3	29,8**	28,8	30,7	18,9	18,3	19,4
Au cours des 12 mois précédant l'enquête	3,5*	2,1	5,7	8,8***	6,0	12,5	6,7*	5,0	9,1	0,9	0,7	1,2	2,7**	2,3	3,2	1,8	1,6	2,1
Ensemble de la victimisation avec violence																		
À partir de l'âge de 15 ans	55,4*	48,9	61,7	60,5*	54,3	66,3	58,7*	54,3	63,0	34,9	33,9	36,0	38,3**	37,2	39,3	36,6	35,9	37,4
Au cours des 12 mois précédant l'enquête	8,5*	5,9	12,1	12,4*	9,2	16,5	10,9*	8,7	13,6	4,2	3,7	4,7	4,1	3,6	4,7	4,2	3,8	4,5

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour le genre masculin seulement (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour le genre masculin (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Les personnes de minorité sexuelle désignent les personnes qui ont déclaré être lesbiennes ou gaies, bissexuelles, ou avoir une orientation sexuelle non classée ailleurs.

2. Comprend les répondants de diverses identités de genre ainsi que ceux qui n'ont pas indiqué leur genre.

3. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

Note : En raison du petit nombre d'unités, aucune donnée fiable n'est disponible sur les victimes de diverses identités de genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 3
Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de victimisation, l'identité de minorité sexuelle et certaines caractéristiques de l'incident, Canada, 2018

Certaines caractéristiques de l'incident	Agression physique						Agression sexuelle					
	Hétérosexuel†			Minorité sexuelle¹			Hétérosexuel†			Minorité sexuelle¹		
	%²	Intervalle de confiance de 95 %		%²	Intervalle de confiance de 95 %		%²	Intervalle de confiance de 95 %		%²	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à		de	à
Lieu de l'incident												
Résidence ou propriété privée, ou les alentours	30,9	25,8	36,6	18,3	8,3	35,7	34,6	28,0	41,8	37,4	23,7	53,5
Commerce ou établissement institutionnel	35,9	30,5	41,7	29,2	16,6	46,1	41,4	34,4	48,8	28,1	17,4	42,0
Rue ou autre lieu public	25,3	21,1	30,1	27,5	16,4	42,3	15,3	10,7	21,3	15,1	8,1	26,6
Autre lieu	7,4	5,2	10,5	14,5	6,2	30,4	7,0	4,2	11,6	F	F	F
Nombre d'agresseurs												
Un agresseur	83,2	78,9	86,7	80,9	62,0	91,6	92,0	87,4	95,0	89,7	69,3	97,1
Plus d'un agresseur	15,2	11,7	19,4	8,5	4,0	17,3	6,3	3,5	11,0	F	F	F
Non précisé	1,6	0,8	3,2	F	F	F	1,7	0,9	3,1	F	F	F
Sexe de l'agresseur												
Masculin (un seul ou plusieurs agresseurs, tous de sexe masculin)	80,6	75,5	84,9	66,8	48,4	81,2	81,1	75,3	85,8	86,6	67,4	95,3
Féminin (une seule ou plusieurs agresseuses, toutes de sexe féminin)	13,8	10,1	18,7	18,3	8,1	36,3	16,2	11,7	21,9	F	F	F
Plusieurs agresseurs, des deux sexes	3,4	2,0	5,7	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Non précisé	2,2	1,2	3,8	F	F	F	1,9	1,1	3,3	F	F	F
Présence d'une arme												
Oui	21,5	17,1	26,7	32,7	19,6	49,3	2,8	1,5	5,2	F	F	F
Non	69,4	63,7	74,5	53,5	36,8	69,5	95,3	92,7	97,0	82,5	61,6	93,3
Ne sait pas	8,7	5,6	13,2	F	F	F	1,1	0,6	2,2	F	F	F
Blessures subies par la victime												
Oui	24,6	20,0	30,0	31,0	17,8	48,2	5,9	3,9	8,9	16,3	7,6	31,5
Non	75,1	69,7	79,8	58,5	40,9	74,2	93,6	90,5	95,7	77,2*	58,7	89,0
Incident signalé à la police												
Oui	30,3	25,4	35,7	18,8	9,9	33,0	4,4	2,8	7,1	F	F	F
Non	69,6	64,2	74,4	70,7	52,7	84,0	95,0	92,3	96,8	90,0	69,3	97,3

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Les personnes de minorité sexuelle désignent les personnes qui ont déclaré être lesbiennes ou gais, bisexuelles, ou avoir une orientation sexuelle non classée ailleurs.

2. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas révélées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 4
Agressions physiques et agressions sexuelles subies à partir de l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon l'orientation sexuelle et le genre, Canada, 2018

Orientation sexuelle et genre	Agression physique						Agression sexuelle						Ensemble de la victimisation avec violence ¹						
	À partir de l'âge de 15 ans			Au cours des 12 mois précédant l'enquête			À partir de l'âge de 15 ans			Au cours des 12 mois précédant l'enquête			À partir de l'âge de 15 ans			Au cours des 12 mois précédant l'enquête			
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			
	% ²	de	à	% ²	de	à	% ²	de	à	% ²	de	à	% ²	de	à	% ²	de	à	
Hétérosexuel†																			
Genre masculin	33,1	32,0	34,2	3,5	3,1	4,0	7,7	7,2	8,3	0,9	0,7	1,2	34,9	33,9	36,0	4,2	3,7	4,7	
Genre féminin	25,6**	24,6	26,6	1,9**	1,5	2,3	29,8**	28,8	30,7	2,7**	2,3	3,2	38,3**	37,2	39,3	4,1	3,6	4,7	
Total³	29,3	28,6	30,0	2,7	2,4	3,0	18,9	18,3	19,4	1,8	1,6	2,1	36,6	35,9	37,4	4,2	3,8	4,5	
Gai ou lesbienne†																			
Genre masculin	42,2'	35,1	49,7	4,3	2,2	8,2	26,6'	20,8	33,3	3,3'	1,7	6,2	52,3'	44,7	59,7	6,6	4,0	10,7	
Genre féminin	46,3'	37,6	55,3	5,6	2,2	13,4	39,4***	31,2	48,2	F	F	F	55,6'	46,8	64,1	6,6	3,0	14,1	
Total³	43,7'	38,1	49,4	4,7	2,7	8,0	31,2'	26,2	36,6	3,2	1,7	5,7	53,4'	47,7	59,1	6,6	4,3	10,0	
Bissexuel⁴																			
Genre masculin	52,5'	40,1	64,5	9,8'	5,2	17,6	25,4'	17,3	35,8	F	F	F	57,8'	45,0	69,6	12,1'	7,0	20,0	
Genre féminin	46,2'	38,4	54,3	7,9'	4,6	13,3	55,4***	47,0	63,5	11,2'	7,4	16,5	63,1'	54,5	71,0	15,1'	10,7	21,0	
Total³	48,5'	41,8	55,2	8,1'	5,4	11,9	45,0'	38,5	51,6	9,2'	6,3	13,1	62,1'	55,1	68,7	14,3'	10,8	18,8	

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour le genre masculin seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour le genre masculin ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend les agressions physiques et les agressions sexuelles.

2. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

3. Comprend les répondants de diverses identités de genre ainsi que ceux qui n'ont pas indiqué leur genre.

4. Comprend les personnes qui ont déclaré être pansexuelles, omnisexuelles ou polysexuelles.

Note : En raison du petit nombre d'unités, aucune donnée fiable n'est disponible sur les victimes de diverses identités de genre ou sur les victimes ayant déclaré une orientation sexuelle non classée ailleurs.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 5
Comportements non désirés subis dans les espaces publics et en ligne, et mesures de protection prises en ligne, selon le type de comportement et selon l'orientation sexuelle et le genre, Canada, 2018

Type de comportement	Minorité sexuelle ¹									Hétérosexuel [†]								
	Genre masculin			Genre féminin			Total			Genre masculin			Genre féminin			Total		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	% ²	de	à	% ²	de	à	% ²	de	à	% ²	de	à	% ²	de	à	% ²	de	à
Comportements non désirés subis dans les espaces publics																		
Attouchements non désirés	13,1*	9,5	17,9	42,8***	36,8	49,0	29,2*	25,3	33,5	6,0	5,4	6,6	16,4**	15,5	17,3	11,2	10,7	11,8
Outrage à la pudeur	8,9*	5,8	13,5	8,8*	6,1	12,6	9,7*	7,2	12,9	2,9	2,5	3,4	4,2**	3,7	4,8	3,6	3,2	4,0
Commentaires non désirés à propos du sexe ou du genre de la victime	18,3*	13,8	23,8	41,6***	35,6	47,8	32,6*	28,4	37,1	5,5	4,9	6,1	10,6**	9,8	11,4	8,0	7,6	8,6
Commentaires non désirés à propos de l'orientation sexuelle ou de l'orientation sexuelle présumée de la victime	30,8*	25,0	37,4	34,0*	28,3	40,2	33,6*	29,4	38,0	3,0	2,6	3,4	2,5	2,2	3,0	2,7	2,5	3,0
Attentions sexuelles non désirées	14,7*	10,9	19,7	51,9***	46,1	57,7	35,5*	31,4	39,9	5,2	4,7	5,8	24,0**	23,1	25,0	14,7	14,1	15,3
Victimes ayant subi des comportements sexuels non désirés en public au cours des 12 mois précédant l'enquête	40,6*	34,6	46,8	68,7***	63,5	73,5	56,9*	52,8	61,0	12,5	11,7	13,3	30,5**	29,5	31,6	21,6	20,9	22,2
Comportements non désirés subis en ligne																		
Courriels ou messages menaçants ou agressifs visant personnellement la victime	14,9*	11,2	19,6	24,4***	19,3	30,4	20,6*	17,1	24,8	7,3	6,7	8,0	9,6**	8,9	10,4	8,5	8,0	9,0
Messages menaçants ou agressifs transmis à un groupe ou publiés dans les médias sociaux	11,1*	7,5	16,1	14,3*	9,9	20,4	12,7*	9,6	16,5	3,9	3,4	4,4	4,1	3,5	4,7	4,0	3,6	4,4
Publication ou distribution, ou menace de publier ou de distribuer des d'images intimes ou sexuellement explicites sans le consentement de la victime	4,8*	2,5	9,0	7,3*	3,8	13,3	5,9*	3,7	9,3	1,4	1,2	1,7	1,3	1,0	1,8	1,4	1,2	1,6
Pression exercée sur la victime pour qu'elle envoie, partage ou publie des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites	10,3*	6,7	15,4	11,3*	8,3	15,2	10,7*	8,3	13,6	1,5	1,2	1,8	3,4**	2,9	3,9	2,5	2,2	2,8
Envoi d'images ou de messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés	20,1*	15,4	25,9	28,0***	23,0	33,6	23,9*	20,5	27,6	6,0	5,5	6,7	10,0**	9,2	10,8	8,0	7,5	8,5
Victimes ayant subi des comportements sexuels non désirés subis en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête	32,2*	26,3	38,8	40,5*	34,8	46,4	36,7*	32,6	41,1	13,0	12,1	13,8	17,5**	16,6	18,5	15,3	14,6	16,0
Mesures de protection prises en ligne																		
La victime a modifié son nom d'utilisateur ou bloqué certaines personnes en raison de harcèlement	22,8*	17,9	28,6	33,6***	28,1	39,5	29,1*	25,2	33,3	9,2	8,5	9,9	16,6**	15,7	17,6	12,9	12,3	13,5
La victime a limité son utilisation d'Internet ou sa participation aux médias sociaux à des fins de protection	16,5	12,4	21,5	26,5***	21,3	32,4	21,4*	17,9	25,2	11,8	11,1	12,6	16,9**	16,0	17,8	14,4	13,8	14,9
La victime a désactivé ou supprimé un compte en raison de harcèlement	7,0*	4,4	10,9	9,5*	6,6	13,4	8,0*	6,1	10,5	2,7	2,4	3,1	3,7**	3,3	4,2	3,2	3,0	3,5
Victimes ayant pris une mesure de protection en ligne contre le harcèlement au cours des 12 mois précédant l'enquête	31,8*	26,3	38,0	43,7***	38,0	49,5	38,4*	34,3	42,7	18,1	17,2	19,1	27,5**	26,4	28,6	22,9	22,1	23,6

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour le genre masculin seulement (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour le genre masculin (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Les personnes de minorité sexuelle désignent les personnes qui ont déclaré être lesbiennes ou gais, bisexuelles, ou avoir une orientation sexuelle non classée ailleurs.

2. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées. Pour les comportements subis en ligne et les mesures de protection prises en ligne, le calcul des pourcentages exclut les réponses des personnes qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 6
Comportements non désirés subis dans les espaces publics et en ligne, selon l'orientation sexuelle et le genre, Canada, 2018

Orientation sexuelle et genre	Victimes ayant subi des comportements non désirés en public au cours des 12 mois précédant l'enquête				Victimes ayant subi des comportements non désirés en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête			
	nombre (en milliers)	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		nombre (en milliers)	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
			de	à			de	à
Hétérosexuel†								
Genre masculin	1 788	12,5	11,7	13,3	1 688	13,0	12,1	13,8
Genre féminin	4 465	30,5**	29,5	31,6	2 291	17,5**	16,6	18,5
Total²	6 254	21,6	20,9	22,2	3 990	15,3	14,6	16,0
Gai ou lesbienne								
Genre masculin	117	38,2*	31,1	45,8	82	27,6*	20,9	35,3
Genre féminin	87	50,8***	41,7	59,8	35	21,0	13,9	30,3
Total²	205	42,8*	37,1	48,7	118	25,3*	20,4	31,0
Bissexuel³								
Genre masculin	71	41,4*	30,3	53,5	66	40,3*	29,5	52,2
Genre féminin	280	76,4***	69,6	82,1	179	49,8*	41,9	57,6
Total²	378	66,8*	60,7	72,4	257	46,5*	40,0	53,2

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour le genre masculin seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour le genre masculin ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées. Pour les comportements subis en ligne, le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet.

2. Comprend les répondants de diverses identités de genre ainsi que ceux qui n'ont pas indiqué leur genre.

3. Comprend les personnes qui ont déclaré être pansexuelles, omnisexuelles ou polysexuelles.

Note : En raison du petit nombre d'unités, aucune donnée fiable n'est disponible sur les victimes de diverses identités de genre ou sur les victimes ayant déclaré une orientation sexuelle non classée ailleurs. Les chiffres ont été arrondis au millier près.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 7
Comportements non désirés subis au travail, selon le type de comportement et selon l'orientation sexuelle et le genre, Canada, 2018

Type de comportement	Minorité sexuelle ¹									Hétérosexuel [†]								
	Genre masculin			Genre féminin			Total ²			Genre masculin			Genre féminin			Total ²		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à	
Blagues à caractère sexuel inappropriées	18,8*	14,1	24,6	32,8***	26,4	39,9	26,9*	22,5	31,8	11,6	10,8	12,5	17,7**	16,6	18,8	14,5	13,8	15,2
Attentions sexuelles non désirées	15,4*	10,5	22,1	27,1***	21,1	34,0	23,1*	18,8	28,0	3,8	3,4	4,4	14,3**	13,3	15,4	8,8	8,3	9,3
Atouchements non désirés	11,3*	7,5	16,8	27,6***	21,7	34,4	17,2*	17,2	26,2	4,4	3,9	5,0	12,7**	11,7	13,7	8,3	7,8	8,9
Commentaires selon lesquels la victime ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait le faire	11,8*	8,2	16,7	26,1***	20,1	33,2	20,8*	16,8	25,6	4,5	4,0	5,1	6,8**	6,1	7,6	5,6	5,2	6,1
Une personne a insulté, maltraité, ignoré ou exclu la victime en raison de son genre	5,6	3,5	8,7	20,0***	14,5	26,9	13,8*	10,5	18,0	3,1	2,6	3,6	9,6**	8,8	10,5	6,2	5,7	6,7
Une personne a insulté, maltraité, ignoré ou exclu la victime en raison de son orientation sexuelle	10,6*	7,3	15,2	11,4*	6,8	18,5	11,1*	8,1	15,1	0,9	0,7	1,2	1,1	0,9	1,4	1,0	0,8	1,2
Une personne a insulté, maltraité, ignoré ou exclu la victime parce qu'elle est, ou est présumée être, transgenre	F	F	F	1,0	0,4	2,2	1,5*	0,8	2,8	0,5	0,4	0,8	0,4	0,3	0,6	0,5	0,4	0,6
Victimes ayant subi des comportements inappropriés au travail au cours des 12 mois précédant l'enquête	34,7*	28,1	42,0	48,8***	42,2	55,5	44,3*	39,4	49,4	16,3	15,3	17,3	27,9**	26,7	29,2	21,8	21,1	22,6

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour le genre masculin seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour le genre masculin ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Les personnes de minorité sexuelle désignent les personnes qui ont déclaré être lesbiennes ou gaies, bisexuelles, ou avoir une orientation sexuelle non classée ailleurs.

2. Comprend les répondants de diverses identités de genre ainsi que ceux qui n'ont pas indiqué leur genre.

3. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

Note : Exclut les répondants qui ne travaillaient pas au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 8
Indicateurs de la santé mentale, selon l'orientation sexuelle et le genre, Canada, 2018

Indicateur	Orientation sexuelle														
	Hétérosexuel†			Gai ou lesbienne			Bisexuel			n.c.a. ¹			Total — Minorité sexuelle ²		
	% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	de		à	de		à	
Santé mentale autoévaluée															
Évaluation positive (excellente, très bonne, bonne)	88,9	88,3	89,4	80,3*	75,5	84,4	58,9*	52,4	65,2	54,6*	37,4	70,9	67,8*	63,6	71,7
Évaluation négative (passable, mauvaise)	10,7	10,2	11,2	19,7*	15,6	24,4	40,9*	34,7	47,4	45,4*	29,1	62,6	32,1*	28,2	36,3
La victime a déjà sérieusement songé à se suicider	14,9	14,3	15,5	29,9*	25,1	35,1	46,3*	39,8	52,8	58,7*	42,1	73,5	40,1*	36,1	44,3
Trouble de l'humeur ou trouble d'anxiété diagnostique	16,4	15,8	17,0	29,6*	24,7	35,0	50,8*	44,4	57,2	40,9*	25,8	58,0	41,1*	36,9	45,3
Trouble de l'humeur	9,5	9,1	10,0	20,6*	16,4	25,4	36,2*	30,0	42,9	31,1*	18,0	48,1	29,1*	25,3	33,3
Trouble d'anxiété	12,5	12,0	13,1	23,4*	18,8	28,8	41,6*	35,5	47,9	30,4*	18,5	45,8	33,1*	29,2	37,2

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. n.c.a. : non classé ailleurs.

2. Les personnes de minorité sexuelle désignent les personnes qui ont déclaré être lesbiennes ou gaies, bisexuelles, ou avoir une orientation sexuelle non classée ailleurs.

3. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 9
Comportements présentant des risques pour la santé, selon l'orientation sexuelle et le genre, Canada, 2018

Comportements présentant des risques pour la santé	Orientation sexuelle														
	Hétérosexuel†			Gai ou lesbienne			Bisexuel			n.c.a. ¹			Total — Minorité sexuelle ²		
	% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	de		à	de		à	
Consommation excessive d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête	44,1	43,4	44,8	52,7*	46,6	58,7	55,3*	48,4	61,9	38,3	23,8	55,3	53,0*	48,5	57,4
Consommation de cannabis à des fins non médicales au cours des 12 mois précédant l'enquête	15,3	14,8	15,9	28,5*	23,6	33,9	46,3*	39,8	53,0	20,8	11,1	35,6	37,0*	32,8	41,3
Consommation de drogues non prescrites au cours des 12 mois précédant l'enquête (autres que le cannabis)	2,6	2,3	2,9	6,6*	4,2	10,2	14,0*	10,3	18,8	F	F	F	10,3*	8,0	13,0
La victime a consommé des drogues ou de l'alcool à la suite de mauvais traitements ou de violence															
vécus au cours de la vie ⁴	10,4	9,9	11,0	18,2*	14,1	23,2	29,5*	23,8	35,9	20,2	11,0	34,3	24,1*	20,4	28,3
vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête ⁵	9,7	7,2	13,0	F	F	F	31,0*	18,2	47,4	F	F	F	29,4*	19,1	42,3

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. n.c.a. : non classé ailleurs.

2. Les personnes de minorité sexuelle désignent les personnes qui ont déclaré être lesbiennes ou gaies, bisexuelles, ou avoir une orientation sexuelle non classée ailleurs.

3. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

4. Les pourcentages sont fondés sur les personnes qui ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle (violence entre partenaires intimes non comprise) à partir de l'âge de 15 ans, ou qui a déclaré avoir subi des pratiques parentales sévères ou de la violence physique ou sexuelle durant l'enfance.

5. Les pourcentages sont fondés sur les personnes qui ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle (violence entre partenaires intimes non comprise) au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 10
Agressions physiques, agressions sexuelles et ensemble de la victimisation avec violence subis par les Canadiens cisgenres et transgenres à partir de l'âge de 15 ans, 2018

Type de victimisation	Cisgenre ¹			Transgenre ²		
	% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Agression physique	29,7	29,0	30,4	48,3	28,8	68,2
Agression sexuelle	19,4	18,8	19,9	23,5	9,2	43,8
Ensemble de la victimisation avec violence⁴	37,1	36,4	37,8	58,9*	38,3	77,4

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le sexe assigné à la naissance est le même que leur genre actuel.

2. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le sexe assigné à la naissance n'est pas le même que leur genre actuel, incluant les personnes non binaires, dont le genre actuel n'est pas exclusivement masculin ou féminin.

3. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

4. Comprend les agressions physiques et les agressions sexuelles.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 11
Comportements non désirés subis dans les espaces publics et en ligne par les Canadiens cisgenres et transgenres, et mesures de protection prises en ligne, selon le type de comportement, 2018

Type de comportement	Cisgenre ¹			Transgenre ²		
	% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Comportements non désirés subis dans les espaces publics						
Attouchements non désirés	11,9	11,4	12,4	22,0	6,4	47,0
Outrage à la pudeur	3,8	3,4	4,1	F	F	F
Commentaires non désirés à propos du sexe ou du genre de la victime	8,8	8,4	9,3	43,4*	21,0	68,0
Commentaires non désirés à propos de l'orientation sexuelle ou de l'orientation sexuelle présumée de la victime	3,8	3,5	4,2	36,5*	18,8	57,3
Attentions sexuelles non désirées	15,3	14,8	15,9	39,2*	21,0	59,9
Victimes ayant subi des comportements sexuels non désirés en public au cours des 12 mois précédant l'enquête	22,7	22,1	23,4	57,6*	37,1	76,5
Comportements non désirés subis en ligne						
Courriels ou messages menaçants ou agressifs visant personnellement la victime	8,9	8,4	9,4	28,6	11,9	50,9
Courriels ou messages menaçants ou agressifs transmis à un groupe ou publiés dans les médias sociaux	4,3	3,9	4,7	F	F	F
Publication ou distribution, ou menace de publier ou de distribuer des images intimes ou sexuellement explicites sans le consentement de la victime	1,6	1,3	1,8	F	F	F
Pression exercée sur la victime pour qu'elle envoie, partage ou publie des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites	2,7	2,5	3,0	20,3	6,4	42,1
Une personne a envoyé à la victime des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés	8,6	8,1	9,1	F	F	F
Victimes ayant subi des comportements sexuels non désirés en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête	16,0	15,4	16,7	41,6*	21,7	63,8
Mesures de protection prises en ligne						
La victime a modifié son nom d'utilisateur ou bloqué certaines personnes en raison de harcèlement	13,5	12,9	14,1	37,4*	18,3	59,7
La victime a limité son utilisation d'Internet ou sa participation aux médias sociaux à des fins de protection	14,7	14,2	15,3	F	F	F
La victime a désactivé ou supprimé un compte en raison de harcèlement	3,4	3,2	3,7	F	F	F
Victimes ayant pris une mesure de protection en ligne contre le harcèlement au cours des 12 mois précédant l'enquête	23,5	22,8	24,2	40,8	21,1	63,0

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le sexe assigné à la naissance est le même que leur genre actuel.

2. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le sexe assigné à la naissance n'est pas le même que leur genre actuel, incluant les personnes non binaires, dont le genre actuel n'est pas exclusivement masculin ou féminin.

3. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées. Pour les comportements subis en ligne et les mesures de protection prises en ligne, le calcul des pourcentages exclut les réponses des personnes qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 12
Comportements non désirés subis au travail par les Canadiens cisgenres et transgenres, selon le type de comportement, 2018

Type de comportement	Cisgenre ^{†1}			Transgenre ²		
	% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Blagues à caractère sexuel inappropriées	14,8	14,2	15,5	35,2	14,9	60,3
Attentions sexuelles non désirées	9,2	8,7	9,8	34,2	13,8	59,7
Attouchements non désirés	8,7	8,2	9,3	36,3*	15,5	61,4
Commentaires selon lesquels la victime ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait le faire	6,1	5,7	6,6	36,4*	15,5	61,8
Victimes ayant subi des comportements inappropriés au travail au cours des 12 mois précédant l'enquête	22,5	21,7	23,3	69,4*	44,1	88,4

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le sexe assigné à la naissance est le même que leur genre actuel.

2. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le sexe assigné à la naissance n'est pas le même que leur genre actuel, incluant les personnes non binaires, dont le genre actuel n'est pas exclusivement masculin ou féminin.

3. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

Note : Exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête. Certains comportements pour lesquels les chiffres sont trop peu fiables pour être publiés ne sont pas montrés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 13
Indicateurs de la santé mentale des Canadiens cisgenres et transgenres, selon l'indicateur, Canada, 2018

Indicateur	Cisgenre ^{†1}			Transgenre ²		
	% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Santé mentale autoévaluée						
Évaluation positive (excellente, très bonne, bonne)	88,1	87,6	88,6	34,1*	17,0	54,9
Évaluation négative (passable, mauvaise)	11,3	10,8	11,9	65,4*	44,6	82,7
La victime a déjà sérieusement songé à se suicider	15,6	15,1	16,2	44,8*	25,7	65,2
Trouble de l'humeur ou trouble d'anxiété diagnostiqué	17,1	16,6	17,7	61,1*	40,6	79,1
Trouble de l'humeur	10,2	9,7	10,7	39,9*	21,5	60,6
Trouble d'anxiété	13,1	12,6	13,7	57,0*	36,5	75,8

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le sexe assigné à la naissance est le même que leur genre actuel.

2. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le sexe assigné à la naissance n'est pas le même que leur genre actuel, incluant les personnes non binaires, dont le genre actuel n'est pas exclusivement masculin ou féminin.

3. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 14
Comportements présentant des risques pour la santé chez les personnes cisgenres et transgenres, selon le comportement, Canada, 2018

Comportements présentant des risques pour la santé	Cisgenre ^{†1}			Transgenre ²		
	% ³	Intervalle de confiance de 95 %		% ³	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Consommation excessive d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête	44,0	43,3	44,8	40,3	21,8	60,9
Consommation de cannabis à des fins non médicales au cours des 12 mois précédant l'enquête	16,0	15,4	16,5	30,8	14,4	51,6
Consommation de drogues non prescrites au cours des 12 mois précédant l'enquête (autres que le cannabis)	2,8	2,6	3,1	F	F	F
La victime a consommé des drogues ou de l'alcool à la suite de mauvais traitements ou de violence						
vécus au cours de la vie ⁴	10,9	10,4	11,5	35,7*	15,3	52,6
vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête ⁵	11,5	9,0	14,7	F	F	F

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le sexe assigné à la naissance est le même que leur genre actuel.

2. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le sexe assigné à la naissance n'est pas le même que leur genre actuel, incluant les personnes non binaires, dont le genre actuel n'est pas exclusivement masculin ou féminin.

3. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

4. Les pourcentages sont fondés sur les personnes qui ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle (violence entre partenaires intimes non comprise) à partir de l'âge de 15 ans, ou qui a déclaré avoir subi des pratiques parentales sévères ou de la violence physique ou sexuelle durant l'enfance.

5. Les pourcentages sont fondés sur les personnes qui ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle (violence entre partenaires intimes non comprise) au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.